

CONFERENCE REGIONALE SUR L'ÉVALUATION D'IMPACT EN AFRIQUE FRANCOPHONE

Rapport général

THEME :
**LA MISE EN ŒUVRE DES AGENDAS DE
DÉVELOPPEMENT À L'AUNE DES ENJEUX
ACTUELS : L'ÉVALUATION D'IMPACT AU
CŒUR DE LA DÉCISION**

COTE D'IVOIRE, Abidjan
25, 26 et 27 Octobre 2021

En présentiel et en ligne

Octobre 2021

Avec l'appui

Sommaire

SOMMAIRE	3
INTRODUCTION	4
DÉROULEMENT DES TRAVAUX	7
PREMIÈRE JOURNÉE : ATELIERS EN ÉVALUATION D'IMPACT	7
Atelier 1 : Méthodes de base d'évaluation d'impact : conditions et modalités de mise en œuvre.....	8
Atelier 2 : Évaluation d'impact en Afrique francophone, des fondements vers l'émergence.....	9
Atelier 3 : Appui technique à l'élaboration des protocoles d'évaluations d'impact selon différents bailleurs de recherche.....	10
Atelier 4 : Évaluation d'impact : la recherche de la robustesse dans la démarche.....	11
Atelier 5 : L'évaluation d'impact et l'enjeu des données	11
Atelier 6 : Méthodes de synthèse des données probantes et leur utilisation.....	12
Atelier 7: RCT IMPACT EVALUATIONS FOR POLICYMAKERS.....	13
DEUXIÈME JOURNÉE : CÉRÉMONIE D'OUVERTURE ET PANELS	15
CÉRÉMONIE D'OUVERTURE	15
Communication introductive	17
LES PANELS	18
Panel 1 : « État des lieux de la pratique de l'évaluation d'impact en Afrique francophone ».....	18
Panel 2 : « Quelle contribution de l'évaluation d'impact à l'efficacité de la riposte à la Covid-19 et à la relance des économies en Afrique francophone ? »	20
Panel 3 : « Les systèmes nationaux d'évaluation : expériences des pays de l'UEMOA »	23
TROISIÈME JOURNÉE : PANELS, SYNTHÈSE ET CLÔTURE	28
Panel 4 : « l'Utilisation des données probantes pour alimenter la prise de décision et la mise en œuvre des ODD et des objectifs de l'agenda 2063 de l'UA ».	28
Panel 5 : « L'évaluation d'impact face au défi de l'accès aux données en Afrique francophone ».....	31
Panel 6 : « Financement de l'évaluation d'impact : la nécessité d'une synergie d'actions ? »	35
Panel de synthèse : « l'évaluation d'impact au cœur de la décision »	38
CONCLUSIONS	42
RECOMMANDATIONS	43

Introduction

Il est constaté que la pratique de l'évaluation en général et celle de l'évaluation d'impact en particulier, sont moins développées en Afrique francophone qu'en Afrique anglophone. Il en est de même pour la disponibilité des données probantes, de financements ou d'expertises pour la conduite d'évaluations.

Afin de résorber cet écart, des initiatives ont été développées par des acteurs gouvernementaux, associatifs, institutionnels, corporatifs, etc. En Afrique francophone, le Centre régional CLEAR FA/ CESAG¹ et le programme WACIE/3ie² s'illustrent dans ce registre, comme on peut le constater à travers les activités ci-dessous.

CLEAR FA basé au CESAG à Dakar, a lancé en 2016 un séminaire sur l'évaluation d'Impact en Afrique Francophone (SEImAF) avec pour objectif de renforcer l'expertise technique locale aux fins d'améliorer la qualité de la conduite des évaluations d'impact et leur crédibilité en termes conceptuel et méthodologique. Plus de 150 praticiens et formateurs, issus d'une dizaine de pays, ont ainsi bénéficié d'opportunités de formation.

WACIE a vu le jour en 2018 dans le cadre de la collaboration entre l'Initiative Internationale pour l'Évaluation d'Impact (3ie) et le Gouvernement du Bénin. Il s'agit d'un programme sous régional axé sur le renforcement des capacités technique et institutionnelle, la production de données probantes et le partage d'expériences au sein des pays de l'UEMOA³.

CLEAR FA/CESAG et WACIE/3ie sont, de concert depuis 2020, engagés à systématiser et à renforcer la qualité des évaluations d'impact dans les pays francophones de l'UEMOA, à travers la formation et l'accompagnement technique et financier à la conduite d'évaluations d'impact. C'est dans ce cadre qu'il a été organisé en 2020, la première édition du Programme Régional de Formation et d'Appui à l'Évaluation d'Impact (PRéFA-EI). C'était à travers un atelier régional de formation en évaluation d'impact des projets et programmes dans le secteur de l'agriculture et du développement rural, au profit des agents techniques et cadres des ministères et organisations publiques. Cet atelier a été suivi d'un appui à l'élaboration de protocoles de recherche en vue de la conduite d'évaluation d'impact des meilleurs projets en agriculture et développement rural.

D'autres acteurs tels que la Banque Ouest Africaine de Développement (BOAD), la Commission de l'UEMOA, le Partnership for Economic Policy (PEP), l'African School of Economics (ASE), la Banque Africaine de Développement (BAD), etc., s'investissent également, de diverses manières, dans l'enracinement de la pratique de l'évaluation d'impact en Afrique francophone.

¹ Centers for Learning on Evaluation And Results – Centre regional pour l'Afrique Francophone – www.clearfa.org / Centre africain d'études supérieures en gestion (CESAG) – www.cesag.sn

² West Africa Capacity-building and Impact Evaluation - <https://www.3ieimpact.org/our-work/west-africa-capacity-building-and-impact-evaluation-french>

³ Union économique et monétaire ouest-africaine

En dépit de ces initiatives, des travaux en la matière ont démontré de manière tangible, que le décalage est considérable entre la disponibilité de données probantes issues d'évaluations d'impact et leur utilisation effective dans la prise de décision. Cette réalité perdure malgré les nombreuses opportunités de recours à ces données : la réalisation des Objectifs de développement durable (ODD), de l'Agenda 2063 de l'Union africaine (UA) et les situations résultant de crises dans différents secteurs, notamment la pandémie de la COVID-19.

C'est dans ce contexte qu'il faut loger cette nouvelle initiative de CLEAR FA / CESAG et du programme WACIE/3ie, appuyée par l'Evaluation indépendante du développement de la Banque Africaine de Développement (IDEV/BAD) et le Fonds d'Innovation pour le Développement (FID) : une conférence régionale en évaluation d'impact, tenue du 25 au 27 octobre 2021, à l'Hôtel Pullman d'Abidjan en république de Côte d'Ivoire, sur le thème : « **La mise en œuvre des agendas de développement à l'aune des enjeux actuels : l'évaluation d'impact au cœur de la décision** ».

La conférence avait pour objectif central de situer le rôle et les contributions de l'évaluation d'impact dans l'élaboration et la mise en œuvre de politiques publiques basées sur des données probantes, compte tenu des ODD et de l'agenda 2063.

Plus particulièrement, elle visait à :

- ✓ susciter la concertation et le partage sur les perspectives, les enjeux et les défis liés à la pratique de l'évaluation d'impact en Afrique francophone dans le contexte des ODD et de l'agenda 2063 de l'UA, mais aussi au regard des conséquences de la récente crise de la COVID-19 qui affecte les économies africaines ;
- ✓ faire l'état des lieux de l'utilisation des évaluations d'impact en Afrique francophone et identifier les stratégies à travers lesquelles elles peuvent contribuer efficacement à la formulation et à la mise en œuvre de politiques publiques efficaces et résilientes, qui tiennent compte de la mise en œuvre des ODD et de l'agenda 2063 de l'UA ;
- ✓ diagnostiquer les capacités techniques et institutionnelles existantes en matière d'évaluation d'impact ;
- ✓ identifier les défis qui persistent ainsi que les mécanismes pour les relever ;
- ✓ Identifier les opportunités et les perspectives de collaboration entre parties prenantes pour le développement et l'enracinement de la pratique de l'évaluation d'impact en Afrique francophone.

La Conférence a été placée sous le haut parrainage de Madame Nialé KABA, ministre du Plan et du Développement de la Côte d'Ivoire, qui a assuré la présidence effective de la cérémonie officielle d'ouverture.

En raison de la crise sanitaire, la Conférence a été organisée sous un format hybride. Elle a réuni quatre-vingts (80) participants en présentiel et environ deux-cents (200) autres en ligne, tous issus de l'écosystème de la production des données probantes, notamment dans le secteur du suivi et de l'évaluation, de l'évaluation d'impact, etc. Ces acteurs interviennent en tant que personnes physiques ou personnes morales (institutions ou associations), dans le financement, la commande et/ou l'exécution d'évaluations, notamment l'évaluation d'impact.



Déroulement des travaux

PREMIÈRE JOURNÉE : ATELIERS EN ÉVALUATION D'IMPACT

En prélude à la Conférence proprement dite, la première journée a constitué un cadre de renforcement de capacités des acteurs. Elle a été meublée par six (6) formations en lien direct avec l'évaluation d'impact et l'utilisation des données probantes qui en découlent. Lesdites formations se sont tenues en ligne et ont été organisées autour de quatre grandes thématiques que sont :

Thématique 1 : l'institutionnalisation et les systèmes de suivi évaluation dans les pays francophones.

Thématique 2 : les approches méthodologiques en évaluation d'impact : méthodes établies et méthodes innovantes.

Thématique 3 : les méthodes de synthèse de données probantes (Méta évaluation, Revue systématique et Cartographie de données probantes (Evidence and Gap Map)).

Thématique 4 : la problématique des données et les nouvelles technologies en évaluation d'impact.



ATELIER 1 : METHODES DE BASE D'EVALUATION D'IMPACT : CONDITIONS ET MODALITES DE MISE EN ŒUVRE



L'atelier 1, assuré par le Dr Aboudou Ouattara, directeur de la Formation et des innovations Pédagogiques du CESAG et coordonnateur du Séminaire en évaluation d'impact en Afrique francophone (SEImAF) chez CLEAR FA/CESAG, a porté sur « **les méthodes de base d'évaluation d'impact : conditions et modalités de mise en œuvre** ». Cet atelier s'est adressé prioritairement aux débutants en évaluation d'impact. Il a passé en revue différentes méthodes actuellement en cours dans le monde scientifique de l'évaluation d'impact. Il s'est agi, entre autres, de la méthode des essais aléatoires contrôlés (RCT), de la méthode de la double différence (DD), de la méthode de la régression sur les discontinuités (RD) et de la méthode de l'appariement. L'atelier a permis aux apprenants d'avoir une idée précise des conditions d'application et de validité de chacune de ces méthodes afin d'agir efficacement en toute connaissance de cause et d'éviter le tâtonnement. Par ailleurs, les débutants ont été également initiés, dans le domaine de l'évaluation d'impact, aux conditions de validité et de mise en œuvre de ces démarches dans une perspective comparative.

ATELIER 2 : ÉVALUATION D'IMPACT EN AFRIQUE FRANCOPHONE, DES FONDEMENTS VERS L'ÉMERGENCE



L'atelier 2, animé par Dr Miché Ouédraogo, spécialiste M&E de CLEAR FA, a porté sur l'«**Évaluation d'impact en Afrique francophone, des fondements vers l'émergence** ». Les objectifs étaient de :

- ✓ comprendre la question fondamentale de l'évaluation d'impact ;
- ✓ situer les évaluations d'impact dans la chaîne des résultats;
- ✓ comprendre la notion du contrefactuel et des groupes dans les évaluations d'impact;
- ✓ connaître les différentes approches en évaluation d'impact.

Les programmes publics visent des changements sur les populations. Mais comment mesurer ces effets/impacts ? Pour répondre à la question, le conférencier a relevé qu'il est nécessaire de se doter de critères d'évaluation spécifiques. L'évaluation d'impact, selon Dr Ouédraogo, est un type d'évaluation qui rapporte ce qui se serait produit en l'absence d'une intervention. L'évaluation d'impact est une mesure systématique et objective des résultats obtenus par un programme. En d'autres termes, elle cherche à prouver que les changements observés résultent exclusivement des programmes ou projets évalués.

En observant uniquement la situation des bénéficiaires après la mise en œuvre d'un programme, il est impossible, selon le conférencier, de tirer une conclusion sur l'impact. Dans le meilleur des cas, l'on peut dire si l'objectif du programme a été atteint, mais le changement des bénéficiaires après la mise en œuvre du projet ne peut être attribué uniquement au programme. Le défi principal dans l'évaluation d'impact est de déterminer ce qu'aurait été le bénéficiaire si le programme n'avait pas existé. Pour répondre à ce défi, la mise en œuvre d'une évaluation d'impact nécessite la constitution de deux (2) groupes. Le groupe expérimental (les participants ou bénéficiaires, ceux qui sont concernés par le programme) et le groupe de contrôle (ceux qui ne sont pas concernés par le programme et

sont utilisés uniquement à des fins de comparaison). Le traitement que propose le conférencier repose sur une théorie de base de l'évaluation d'impact appelée « Cadre de Rubin ». Dans le cadre de cette théorie, plusieurs méthodes peuvent être utilisées dans l'évaluation d'impact ex-post. Au nombre de ces méthodes, Dr Miché Ouédraogo a cité la méthode de la randomisation ou les essais aléatoires contrôlés (RCT), la méthode d'appariement par le score de propension (en anglais, Propensity score matching - PSM), la méthode de la Double Différence (DD), la méthode de la Variable Instrumentale (VI) et la méthode de la Régression sur Discontinuité (RD). Les principes de chacune de ces méthodes ont été abordés ainsi que leurs avantages et contraintes.

Comme alternatives aux méthodes classiques jugées coûteuses et trop techniques, le conférencier a fait noter qu'on assiste à l'émergence de nouvelles approches que sont les méthodes d'évaluation d'impact rapide. Il s'agit de l'association des approches quantitatives (notamment du pré expérimental) avec les approches qualitatives (focus-group, entretien individuel, observation, etc.). Selon le conférencier, l'évaluation d'impact rapide est intuitive et met l'accent sur les récits de tranches de vie, les émotions.

ATELIER 3 : APPUI TECHNIQUE A L'ELABORATION DES PROTOCOLES D'EVALUATIONS D'IMPACT SELON DIFFERENTS BAILLEURS DE RECHERCHE



L'atelier 3 animé par des représentants du Fonds d'Innovation pour le Développement (FID), du Partnership for Economic Policy (PEP), de CLEAR FA / CESAG et de WACIE/3ie, a porté sur le thème « **Appui technique à l'élaboration des protocoles d'évaluations d'impact selon différents bailleurs de recherche** ». Cet atelier spécial a eu une orientation technique et opérationnelle. Il a réuni un groupe de chercheurs francophones venus de quelques pays de l'UEMOA, des institutions de financement de recherche ainsi que des organisations majeures impliquées dans la production et l'utilisation des données probantes dans la sous-région. Il a permis de renforcer les capacités des chercheurs en matière de montage de protocoles de recherche à soumettre aux institutions de financement.

ATELIER 4 : ÉVALUATION D'IMPACT : LA RECHERCHE DE LA ROBUSTESSE DANS LA DEMARCHE

En raison de difficultés techniques liées à la connexion internet, cet atelier n'a malheureusement pu se tenir au grand regret des organisateurs qui renouvellent leurs sincères excuses aux participants qui s'y étaient inscrits.

ATELIER 5 : L'ÉVALUATION D'IMPACT ET L'ENJEU DES DONNÉES



L'atelier 5 portant sur « **L'évaluation d'impact et l'enjeu des données** » a été animé par Dr Tatiana GOETGHEBUER, Directrice du département Impact et M. Romain FOURMY, Expert junior en Évaluation d'impact chez ADE.

Selon les formateurs, il ne suffit pas d'être techniquement compétent pour évaluer l'impact d'un programme. Il faut également avoir accès à des données pertinentes et de qualité. Les animateurs de cet atelier ont démontré que l'accès à des données de qualité est crucial pour évaluer l'impact de programmes ou de politiques. Malheureusement, la qualité est la chose la moins disponible de nos jours. Bien qu'une grande quantité de données soit produite et stockée, elle est souvent peu adéquate pour évaluer l'impact de façon rigoureuse.

L'objectif de cet atelier a été alors tridimensionnel : (i) comprendre les enjeux de la mise en place de systèmes de monitoring pertinents et efficaces pour mesurer l'impact des programmes ou projets de développement, (ii) apprendre à mettre en place un mode de collecte de données (quantitatives et qualitatives) pertinentes et de qualité dans le cadre d'une évaluation d'impact (en adéquation avec l'objectif de l'évaluation et le budget), et (iii) identifier des données secondaires publiques disponibles pour combler le manque de données, avec une application concrète d'utilisation de remote sensing data. Ces concepts ont été exposés sur la base d'exemples concrets dans lesquels les formateurs ont été directement impliqués. Au cours de cet atelier, les participants ont pu également exposer les défis auxquels ils sont confrontés. Quelques pistes de solution ont été dégagées.

ATELIER 6 : METHODES DE SYNTHESE DES DONNEES PROBANTES ET LEUR UTILISATION



L'atelier 6 s'est intéressé aux « **Méthodes de synthèse des données probantes et leur utilisation** ». Il s'agit d'un « Zoom sur l'approche cartographique et le service d'assistance à l'utilisation des données probantes (Helpdesk) du programme WACIE/3ie ». Ces méthodes ont été présentées par les formateurs Deo-Gracias HOUNDOLO, Spécialiste sénior en évaluation d'impact, coordonnateur régional du programme WACIE/3ie et Dislène P. SOSSOU, associée de recherche à 3ie.

Dans une première partie, l'atelier a porté sur les différentes méthodes de synthèse des données probantes, notamment la revue systématique et la cartographie des données probantes. Les formateurs ont ensuite décrit le service d'assistance (Helpdesk) de WACIE ainsi que les méthodes rapides de synthèse de données probantes utilisées par le « Helpdesk » pour répondre aux questions des décideurs politiques.

La deuxième partie de l'atelier s'est intéressée aux différentes questions auxquelles le service d'assistance (helpdesk) répond et la façon dont il identifie les questions sur lesquelles les notes de réponse rapide produites peuvent apporter des éléments de réflexion et éclairer les choix des décideurs. Il s'est agi également de présenter les premiers produits du service d'assistance (Helpdesk) et la stratégie de dissémination pour promouvoir l'utilisation des données probantes dans la formulation et l'élaboration des politiques publiques.

ATELIER 7: RCT IMPACT EVALUATIONS FOR POLICYMAKERS



L'atelier 7, dispensé en anglais, a porté sur le thème « **RCTs for policymakers** », soit les évaluations d'essais contrôlés randomisés. Il a ciblé les décideurs et praticiens qui souhaitent se familiariser aux RCTs et développer leur capacité à commander des évaluations expérimentales pour éclairer les décisions politiques. Il a été animé par Dr Maria Laura ALZUA, Directrice de recherche à PEP-PIERI.

Pour la formatrice, les défis de développement nécessitent des solutions conçues localement. Un moyen de les relever serait de promouvoir un développement impulsé par le Sud et alimenté par des données probantes générées localement. C'est par ce moyen qu'il serait possible de promouvoir un monde dans lequel chaque pays disposerait des données et de l'expertise locales dont il a besoin pour prendre des décisions concernant son propre avenir.

Le rôle de l'évaluation d'impact dans l'élaboration des politiques, programmes et projets revient à générer des estimations crédibles et, par ce moyen, susciter une meilleure allocation/utilisation des ressources. L'objectif principal des études d'évaluation d'impact étant de déterminer l'effet causal d'un programme sur un certain résultat, il importe alors de pouvoir mesurer de la manière la plus fiable l'impact dudit programme.

Selon Maria Laura ALZUA, l'impact est défini comme une comparaison entre le « factuel » (le résultat quelque temps après la mise en place du programme) et le « contrefactuel » (le résultat à ce même moment si le programme n'avait pas été introduit). En somme, **le contrefactuel représente les conditions dans lesquelles les participants au programme se seraient retrouvés en l'absence du programme.**

Partant de cette définition, la formatrice avance les raisons clés pour lesquelles des ECR (RCT) sont conduits : ils permettent 1) d'assigner de manière aléatoire des sujets aux groupes de traitement et de contrôle, 2) de vérifier que les groupes sont comparables avant le début du programme et 3) de garantir que les résultats sont uniquement dus à l'impact du programme. Par ailleurs, les ECR étant des évaluations prospectives, il faudrait donc y penser dès le début du programme. Ils nécessitent des conditions contrôlées, sont en général particulièrement complexes et font appel à des équipes mixtes : chercheurs et responsables de programme.

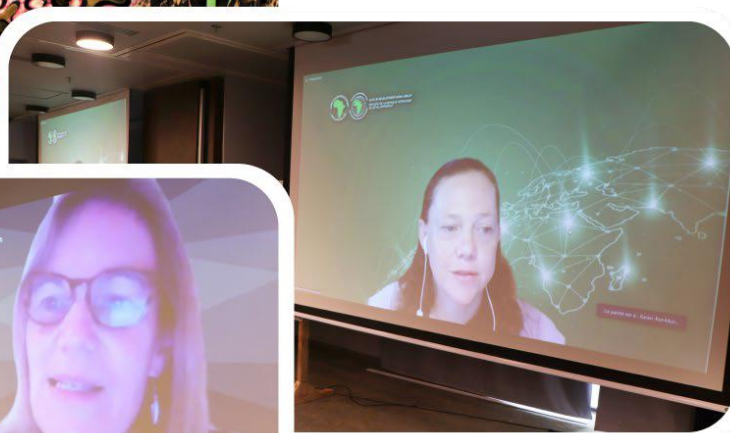
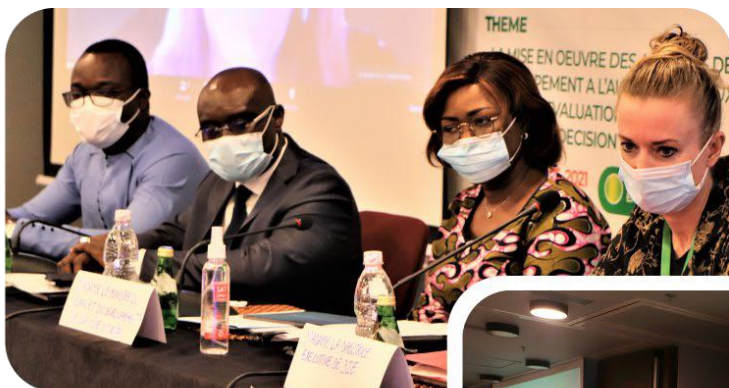
De nombreux défis sont associés à la mise en œuvre d'un ECR. Cela nécessite une équipe de recherche, une collecte de données qui peut être coûteuse, du temps pour pouvoir observer avec exactitude l'effet des traitements et des considérations éthiques. Face à ces exigences et à la question de savoir s'il vaut toujours la peine d'effectuer une évaluation d'impact ECR, la réponse courte est : NON.

La pertinence des ECR s'établit lorsque (i) l'affectation aléatoire est faisable, (ii) l'ECR peut générer de nouvelles données pour le contexte, (iii) il y a suffisamment de temps et de ressources disponibles et (iv) l'équipe du programme peut s'investir dans un apprentissage en cours de route (collecte de données, évaluation de processus, analyse).

Ainsi, pour s'engager véritablement dans un ECR, il faut (i) prendre conseil auprès d'experts locaux en évaluation d'impact sur les besoins et la conception de l'évaluation des politiques, (ii) collaborer avec des experts locaux pour potentiellement commanditer l'ECR et (iii) solliciter le concours d'institutions financières si nécessaire.

DEUXIÈME JOURNÉE : CÉRÉMONIE D'OUVERTURE ET PANELS

CEREMONIE D'OUVERTURE



La Conférence a démarré le mardi 26 octobre par une cérémonie solennelle d'ouverture sous le haut parrainage de Mme Nialé KABA, ministre du Plan et du Développement de la Côte d'Ivoire. Des allocutions ont été successivement prononcées par M. Déo-Gracias HOUNDOLO, coordonnateur régional du WACIE/3ie, le Professeur Balibé Serge Auguste BAYALA, directeur général du CESAG, Mme Marie GAARDER, Directrice exécutive de 3ie, Mme Karen ROT-MÜNSTERMANN, Evaluatrice générale par intérim de l'IDEV à la Banque africaine de développement et Mme Sophie SIRTAINE, Directrice de la Stratégie et des Opérations au Groupe indépendant d'évaluation (IEG) de la Banque mondiale. Mme la ministre du Plan et du Développement a clôturé les allocutions par un discours solennel d'ouverture de la Conférence.

Au nom du comité d'organisation, le coordonnateur du WACIE/3ie M. HOUNDOLO, a remercié tous les participants et partenaires pour l'intérêt témoigné à l'évènement. Il n'a pas manqué de relever la qualité du partenariat entre le CLEAR FA / CESAG et le WACIE / 3ie, qui œuvrent conjointement à relever les défis du renforcement de la fonction évaluative dans la sous-région et dont la présente conférence est une illustration.

À sa suite, le Pr BAYALA directeur général du CESAG a dans un premier temps remercié vivement les autorités ivoiriennes pour l'accueil de l'évènement et leur contribution

significative à son organisation. Il s'est ensuite félicité de la mobilisation massive de l'ensemble de la communauté de pratique en Côte d'Ivoire et dans la sous-région, qui augure de réflexions constructives durant les deux (2) jours de la conférence. Il a conclu son allocution par son souhait de voir émerger des connaissances et recommandations fortes qui permettent d'engager résolument les pays Africains vers l'atteinte des résultats de développement.

Mme Marie GAARDER quant à elle a tenu à rappeler que l'organisation de la conférence est le fruit de l'engagement depuis plusieurs années de 3ie, aux côtés d'autres partenaires, à promouvoir la fonction évaluative en général et l'Evaluation d'impact en particulier, en Afrique et à la financer. Cet engagement s'est traduit par la mise en œuvre du programme WACIE en partenariat avec le Gouvernement du Bénin et la commission de l'UEMOA. 3ie entend consolider davantage cette empreinte grâce à des partenariats stratégiques tels celui avec CLEAR, IDEV/BAD et le FID qui a donné lieu à l'évènement.

Pour sa part, Mme Karen ROT-MÜNSTERMANN est revenue sur les expériences de l'IDEV / BAD en matière d'évaluation d'impact en Afrique. Ces évaluations permettent non seulement de prouver l'impact direct des actions de la Banque sur la vie des populations, mais également d'orienter ses interventions futures. A ce titre, elles sont d'une grande importance pour le conseil d'administration de la Banque.

Mme Sophie SIRTAINÉ a précisé dans son intervention que la crise de la COVID 19 a mis en évidence l'importance des données dans l'élaboration de politiques efficaces. Elle a souligné le rôle crucial des systèmes de suivi et d'évaluation pour apprécier l'évolution de la situation, évaluer les politiques et programmes en cours afin de contribuer de manière plus effective à la gestion de la crise. Selon elle, tout cela appelle une institutionnalisation du suivi et de l'évaluation dans les modèles de prise de décision publique.

Dans son intervention, Mme la ministre a exprimé sa joie de voir son pays abriter la Conférence régionale sur l'évaluation d'impact en Afrique francophone, qui fait suite à la 9ème conférence de l'Association africaine d'évaluation (AFREA). Elle a souhaité la bienvenue à tous les nombreux hôtes et partenaires techniques et financiers, dont CLEAR FA / CESAG et WACIE/3ie.

Après avoir chaleureusement remercié tous les participants, elle a rappelé l'engagement formel pris par les pays africains de réaliser les Objectifs du Développement Durable adoptés par les Nations Unies en septembre 2015 et la mise en œuvre de la vision à long terme à l'horizon 2063 de l'Union Africaine de construire une « Afrique intégrée, prospère et pacifique, dirigée et gérée par ses propres citoyens, et représentant une force dynamique sur la scène internationale ». Selon la ministre, cette vision ne saurait être atteinte sans une place de choix à la fonction d'évaluation.

Consciente de cette réalité, elle a fait part des efforts consentis par la Côte d'Ivoire en vue de l'institutionnalisation de l'évaluation dans la gouvernance des politiques publiques de développement. En effet, dans le cadre du renforcement de la Gouvernance, la Côte d'Ivoire a inscrit dans sa constitution de 2016 l'évaluation comme instrument de la redevabilité. Elle a également adopté, quelques semaines auparavant, un projet de loi relatif à l'évaluation des politiques publiques. Ainsi, cette conférence en terre ivoirienne sur « **La mise en œuvre des agendas de développement à l'aune des enjeux actuels : l'évaluation d'impact au cœur de la décision** » est une véritable opportunité pour positionner la question de

l'évaluation d'impact au sein des États africains au cœur du développement. C'est dire donc, à juste titre, que la ministre attend de cette Conférence, réunissant de grandes sommités scientifiques et d'importants décideurs, des propositions et recommandations pertinentes aux États africains à l'effet de faciliter des avancées qualitatives dans la mise en œuvre de réformes nationales en matière d'évaluation dans le pilotage stratégique et opérationnel de l'Action publique.

COMMUNICATION INTRODUCTIVE



À la suite de la cérémonie solennelle d'ouverture, une communication introductive a été donnée par le Professeur Jean Louis Arcand sur le thème de la Conférence : « **La mise en œuvre des agendas de développement à l'aune des enjeux actuels : l'évaluation d'impact au cœur de la décision** ». Le message du conférencier s'est axé sur trois (3) points-clés :

- 1 Il est très peu probable que les effets d'un programme soient identiques pour tous ;
- 2 Des méthodes bien rodées existent pour traiter de l'hétérogénéité inobservable ;
- 3 L'intégration de l'évaluation dans la politique économique devrait être un processus d'apprentissage basé sur l'observation d'événements connus (d'ordre bayésien).

Trois paramètres de base ont été définis pour soutenir ses déclarations, paramètres fondés sur la terminologie de Heckman : ATE, TT et TUT. Il a été développé tout au long de l'exposé à travers des algorithmes et des formules mathématiques appliquées à des politiques de développement de quelques États africains comme le Sénégal et l'Angola. Dans ses démonstrations, le conférencier a atténué les effets de la théorie sur la randomisation agitée çà et là comme une panacée. Il a parlé également de l'effet placebo qui révèle bel et bien les limites de la randomisation. Il ne saurait donc avoir d'homogénéité dans les résultats d'une évaluation d'autant que les méthodes sont différentes et que les hommes chargés d'évaluer ont des sensibilités différentes.

En conclusion, selon le Professeur Jean-Louis Arcand, une évaluation est donc une manière tout à fait rationnelle de mettre à jour nos a priori concernant l'efficacité d'un programme, l'hétérogénéité inobservable se définissant essentiellement comme la norme.

LES PANELS

Les travaux qui ont suivi la communication introductive ont été articulés autour de six (6) panels de discussions. Ils visent à engager la réflexion, partager des expériences et déboucher sur des suggestions et perspectives en vue de renforcer la pratique des évaluations d'impact en Afrique francophone. Ces travaux se sont déroulés sur deux (2) jours, à raison de trois (3) panels par jour. Ils ont mobilisé d'éminentes personnalités de la région francophone d'Afrique et, au-delà, toutes reconnues pour leurs expériences et leurs bonnes connaissances de la problématique et des enjeux de développement de la culture évaluative en général et de la pratique de l'évaluation d'impact en particulier.

PANEL 1 : « ÉTAT DES LIEUX DE LA PRATIQUE DE L'ÉVALUATION D'IMPACT EN AFRIQUE FRANCOPHONE ».



Le premier panel a eu pour thème central : « État des lieux de la pratique de l'évaluation d'impact en Afrique francophone ». Modéré par Dr KEITA Abdourahamane dit Baffa, Spécialiste en Évaluation des Projets à la Banque Islamique de Développement, le panel a accueilli des représentants d'institutions et initiatives nationales/régionales qui mènent des actions pour le développement de l'évaluation d'impact tant au niveau de l'offre que de la demande. Il s'agit notamment, de M. Andreas HOLZINGER de Innovations for Poverty Action (IPA), M. Déo Gracias HOUNDOLO de WACIE/3ie, Mme Cassandre PIGNON de IDINSIGHT et Dr El Hadji GUEYE du CESAG.

Les initiatives et actions en faveur de l'évaluation d'impact se sont accrues ces dernières années en Afrique francophone. Ce panel a fait un état des lieux de la pratique de l'évaluation d'impact ainsi que des capacités existantes d'un point de vue technique et institutionnel, en vue de définir un cadre d'actions cohérent et pertinent pour les années à venir.

Ce panel a permis de présenter de manière simple la notion d'**Évaluation d'impact** : son objectif, ses caractéristiques, les questions relatives à cette pratique, les raisons qui peuvent sous-tendre une évaluation d'impact, les approches et techniques de mesure de l'impact. Ainsi, on peut retenir que l'objectif de l'évaluation d'impact est de mesurer ou d'apprécier les

changements directement attribuables à l'intervention d'une politique ou d'un programme. Elle est utilisée pour examiner les liens de causalité entre les actions d'une intervention et les changements induits au niveau de la population.

Trois (3) questions sont fondamentales en matière d'évaluation d'impact :

- 1 L'intervention a-t-elle produit un impact ?
- 2 Quelle est l'ampleur de l'impact ?
- 3 L'impact est-il hétérogène ?

Mais pourquoi l'évaluation d'impact ? A quoi sert-elle ?

Elle est nécessaire pour justifier l'efficacité du programme à l'aide de données probantes et aider à la prise de décisions basées sur l'évidence. Pour y parvenir, il existe des approches et techniques.

L'approche expérimentale permet de mettre en évidence une relation de cause à effet de la façon la plus efficace. Elle consiste en une intervention afin d'observer comment la présence ou l'absence d'un facteur va faire varier un autre facteur. Cette intervention permet donc d'établir une relation de cause à effet. De façon concrète, deux (2) groupes aléatoires sont tirés d'un échantillon d'individus éligibles à l'intervention. L'un des groupes (expérimental) reçoit l'intervention et l'autre groupe (témoin ou contrôle) ne la reçoit pas. La comparaison des situations avant et après l'intervention des deux (2) groupes permet d'isoler l'impact. Cette approche est présentée comme une approche rigoureuse, mais coûteuse. Elle s'applique plus pour les tests cliniques, mais moins en politique publique où la création des deux (2) groupes avant sa mise en œuvre fait souvent défaut en Afrique Francophone.

Il existe également l'approche quasi-expérimentale qui s'appuie sur les notions de la double différence, de l'appariement, des séries temporelles et sur la discontinuité de la régression.

L'approche pré-expérimentale, quant à elle, est utilisée lorsque l'on peut logiquement soutenir que l'impact mesuré est attribuable à l'intervention et que les facteurs externes sont négligeables (effet brut = effet net). Par ailleurs, les panélistes ont évoqué l'approche qualitative qui attire l'attention sur le changement le plus significatif (More Significant Change).

Enfin, l'approche participative est basée sur l'utilisation des résultats de l'évaluation et centrée sur les bénéficiaires. Il s'agit d'un portrait narratif des changements sociaux les plus significatifs selon le point de vue des bénéficiaires.

Conclusion de ce panel : les approches d'évaluation ne sont pas moins bonnes les unes par rapport aux autres. Elles seraient plus intelligentes si on pouvait simplifier la situation. Pourquoi dépenser plus de ressources si on peut faire plus simple ?

PANEL 2 : « QUELLE CONTRIBUTION DE L'ÉVALUATION D'IMPACT À L'EFFICACITÉ DE LA RIPOSTE À LA COVID-19 ET À LA RELANCE DES ÉCONOMIES EN AFRIQUE FRANCOPHONE ? »



La pandémie de la COVID-19 a mis davantage en évidence la nécessité d'une prise de décision rapide et éclairée par des données probantes. Bien que l'Afrique ait été moins impactée que le reste du monde d'un point de vue sanitaire par la pandémie, sur le plan économique et social, ses effets sont perceptibles et appellent des réponses efficaces de la part des gouvernements africains en termes de politiques publiques. Ce panel a discuté du potentiel de l'évaluation d'impact à fournir des données probantes aux décideurs dans leurs efforts de lutte contre la crise sanitaire de la COVID-19 et leur effort de relance des économies. Il a permis par ailleurs de dégager les leçons pour éclairer la stratégie de réponse à d'autres crises actuelles et futures.

Avec comme modérateur M. Ouollo Clément SEKONGO, chargé de Mission à la Présidence de la commission de l'UEMOA, ce second panel a été animé par M. Eric Nazindigouba KERE de l'IDEV/BAD, Dr COULIBALY Mamadou du Réseau Ivoirien de Suivi et Evaluation (RISE), Dr Aboudou OUATTARA du CESAG, Dr Marie GAARDER de 3ie, M. Ghitu I MUNDUNGE Economiste au Bureau du Coordinateur résident Du Système des Nations Unies en Côte d'Ivoire et Dr Tatiana GOETGHEBUER de ADE Consulting & Advisory Service.

Défis liés à l'accès aux données quantitatives pertinentes et fiables pour l'évaluation d'impact en situation de crise sanitaire : cas pratique de l'évaluation d'impact de la COVID-19 sur différents aspects du bien-être des populations dans sept pays du Sahel.

Selon la panéliste Tatiana Goetghebuer, Directrice du Département Impact de l'ADE, il y a bien des défis à relever pour l'évaluation d'impact dans ce contexte pandémique en Afrique. Rapportant une étude menée en octobre 2020 sur sept (7) pays africains (Burkina Faso, Guinée, Mali, Mauritanie, Niger, Nigeria, Soudan), elle a fait part des difficultés relatives à l'accès aux données pour évaluer efficacement l'impact de la COVID 19 sur les populations. Les difficultés d'accès aux données constituent une contrainte pour certains types d'analyse. Tatiana Goetghebuer a montré, à travers cette étude, que la culture de la production et du

partage des données n'est pas la chose la mieux partagée en Afrique. Un défi de taille reste donc à relever à ce niveau.

En dépit des difficultés d'accès aux données, la panéliste a pu fournir des informations sur l'évaluation dans ces pays sahéliers. Ainsi, il émerge que les zones urbaines sont plus touchées par les conséquences de la COVID-19 que celles rurales. En ce qui concerne l'accès aux services de base, par exemple, le monde rural se révèle plus affecté que le monde urbain. Ainsi, si le taux de scolarisation par e-learning est évalué à 25% en zone urbaine, en zone rurale, il est évalué à 1%. Le fossé est donc saisissant. Les effets, tant à court qu'à long terme sont aisément prévisibles. Ils concernent notamment l'abandon scolaire et la baisse drastique du pouvoir d'achat aussi bien en zone rurale qu'en zone urbaine. D'autre part, un indicateur saisissant se révèle : les envois de fonds ont drastiquement diminué. En conséquence, toutes les réserves sont épuisées, les épargnes épuisées, sans qu'aucune solution durable ne soit envisageable du côté des gouvernants. Cela pourrait constituer un facteur déstabilisateur des économies nationales et régionales. Un risque patent serait alors l'effritement de ce qui reste du système démocratique en cours dans ces États et la mise en place progressive du totalitarisme.

A quoi sert-il d'évaluer si on n'a pas de remède ou les moyens d'appliquer le remède ?

Le deuxième panéliste, Dr KERE Nazindigouba Eric a partagé les enseignements tirés des évaluations de l'IDEV, d'abord sur la réponse apportée par la Banque Africaine de Développement (BAD) à la crise de la maladie à virus Ebola de 2014-2016 et ensuite sur la COVID 19.

La BAD a conduit des analyses sur différents niveaux d'impact de la COVID-19, notamment les impacts sur les agrégats macroéconomiques et les impacts microéconomiques et sociaux. L'objectif de la réponse de la Banque contre la COVID-19 était d'aider les pays à moyens revenus à atténuer l'impact de la Covid-19 sur les sociétés et les économies africaines en soutenant la reprise et la résilience économiques et sociales et améliorer la gouvernance, les systèmes de santé et d'approvisionnement et la préparation aux crises futures. À cet égard, la Banque Mondiale a adopté un ensemble de mesures (appuis budgétaires) consistant en une aide d'urgence de deux (2) millions de dollars aux mesures de l'OMS pour freiner la propagation de la maladie, un emprunt obligataire social de trois (3) milliards USD et un mécanisme de réponse rapide à la COVID-19 de dix (10) milliards de dollars US.

En matière de veille institutionnelle et scientifique, la BAD s'est investie dans la création d'une Communauté mondiale de pratiques (G-CoP) pour faciliter la synthèse des connaissances et le dialogue sur les politiques afin de renforcer les réponses contre la COVID-19 (ECAD), le lancement virtuel d'un microsite de soutien de la réponse de la BAD à la pandémie de COVID-19 (IDEV) et l'organisation, la participation et le financement d'évènements de création et/ou de partage de connaissances sur l'évaluation en période de crise.

Les perspectives actuelles portent sur une étude en cours visant à évaluer l'état de préparation stratégique et la pertinence de l'appui, évaluer l'adéquation des dispositions institutionnelles, des processus et des procédures, et l'efficacité de l'appui, évaluer les

premiers résultats, évaluer la cohérence et la coordination du soutien de la Banque et générer des leçons, de bonnes pratiques et des recommandations pour éclairer la réponse de la Banque à la présente crise et aux crises futures.

Appui du Système des Nations Unies au Plan National de Riposte et études d'impact multidimensionnel du COVID-19 en Côte d'Ivoire

Le panéliste Ghitu I MUNDUNGE, économiste au Bureau du coordonnateur résident du SNU en Côte d'Ivoire, a présenté l'appui du Système des Nations Unies au Plan National de Riposte en Côte d'Ivoire. Cet appui s'est focalisé sur huit (8) groupes de personnes vulnérables (i) ménages pauvres en milieu rural, notamment des zones les plus pauvres ; ii) jeunes (hommes et femmes) vivant dans la précarité ; iii) femmes des zones urbaines et rurales vivant dans la précarité ; iv) populations vivant dans l'extrême pauvreté dans les zones urbaines ; v) enfants vivant dans l'extrême pauvreté multidimensionnelle ; vi) personnes vivant avec le VIH; vii) personnes en situation de handicap ; et viii) migrants et populations à risque d'apatridie). Il s'est investi à ce que les populations vulnérables disposent d'infrastructures sanitaires renforcées pour la détection, la prise en charge des malades de la Covid-19 et l'offre en continu des services de santé essentiels et un meilleur accès à l'information et aux services d'eau, d'hygiène et d'assainissement. Le plan multisectoriel est articulé autour de trois domaines d'intervention à savoir : la réponse d'urgence, la mitigation de l'impact socioéconomique et le relèvement/renforcement de la résilience. Il a bénéficié d'un financement de cinquante (50) millions de dollars dont la moitié a été mobilisée de mars à août 2020 pour la mitigation de l'impact socio-économique de la crise.

Plusieurs études ont été conduites entre 2020 et 2021 par le PNUD, le PAM, l'OMS, l'UNESCO et l'UNICEF, lesquelles ont permis une mise en évidence des conséquences socio-économiques de la pandémie, une meilleure orientation des décisions prises par le gouvernement au niveau de la riposte économique et sociale, un meilleur alignement de l'action du Système de Nations Unies aux priorités nationales exprimées et l'affinement des contenus des messages de sensibilisation ainsi que leur mode de transmission.

Quelle stratégie de renforcement de capacité des évaluateurs pour une meilleure riposte à la COVID-19 et la relance des économies en Afrique francophone ?

Le panéliste Aboudou OUATTARA a introduit son intervention en présentant les enjeux du renforcement de capacités en évaluation d'impact en Afrique Francophone, les capacités à renforcer pour un accompagnement des actions de riposte à la COVID-19 et la relance économique en Afrique Francophone et, enfin, l'agenda de renforcement de capacités pour un accompagnement des actions de riposte à la COVID-19 et la relance économique en Afrique Francophone.

En termes de capacités à renforcer, Dr Ouattara a indiqué trois (3) cibles : les acteurs de la commande, les consultants/chercheurs et les utilisateurs. Pour toutes ces cibles, l'action de renforcement revêt une urgence compte tenu de l'importance de l'impact de la crise.

PANEL 3 : « LES SYSTEMES NATIONAUX D'EVALUATION : EXPERIENCES DES PAYS DE L'UEMOA ».



Le Panel 3 a permis aux pays de partager leurs expériences sur la construction des systèmes nationaux d'évaluation et les défis liés au renforcement des capacités des acteurs. Les stratégies pour la convergence des systèmes nationaux d'évaluation des pays de l'UEMOA (et au-delà) et l'élaboration de la directive régionale sur l'évaluation ont été également discutées. Il s'est intéressé par ailleurs au mode d'intégration de l'évaluation d'impact dans les systèmes nationaux d'évaluation et à la place qui sera la sienne.

Ce panel modéré par M. Debazou Y. YANTIO, chargé principal d'évaluation à IDEV/BAD, a vu intervenir M. Nandrot MARAT- ABYLA ABALA, directeur général de l'Évaluation des Politiques Publiques au ministère de la Promotion de la Bonne Gouvernance et de la Lutte contre la Corruption au Gabon, Dr Edoé Djimitri AGBODJAN, coordonnateur de CLEAR FA / CESAG, M. Youssouf N'DIA, représentant le directeur général du Plan au ministère du Plan et du Développement de la Côte d'Ivoire, Dr Cheikh Mbacké FAYE, Chef du bureau régional Afrique de l'Ouest de African Health Research Center (APHRC) et M. Abdoulaye GOUNOU, Ex-Chef du Bureau de l'Évaluation des Politiques Publiques et de l'Analyse de l'Action Gouvernementale au Bénin.

Contexte global de l'évaluation au Gabon



Selon M. Nandrot MARAT- ABYLA ABALA, directeur général de l'Évaluation des Politiques Publiques du Gabon, les plus hautes autorités de son pays se sont approprié la pratique de l'évaluation des politiques publiques. En effet, lors du Conseil des Ministres du 22 juillet 2020, le Président de la République, Chef de l'État, Son Excellence Ali BONGO ONDIMBA, « a réitéré, à l'ensemble des membres du Gouvernement, son attachement à l'évaluation de l'action gouvernementale et son intransigeance sur les résultats attendus ». Au titre des actions menées pour encourager la pratique de l'évaluation, il a cité :

- La modification (ou l'adoption) de la Constitution de la République Gabonaise (février 2018) qui consacre l'évaluation des politiques publiques comme outil de Bonne Gouvernance (article 36) et comme moyen de contrôle de l'action gouvernementale par le Parlement (article 61) ;
- L'adoption du plan d'Accélération de la Transformation 2021-23, initié par le Gouvernement afin de répondre aux défis économiques et sociaux tout en tenant compte du contexte post-COVID-19 ;
- Les engagements internationaux du Gabon relatifs au développement durable et à la Gestion Axée sur les Résultats : les Objectifs de Développement Durable ODD inscrits dans l'agenda 2030 des Nations-Unies et l'agenda 2063 de l'Union Africaine (Avril 2015).
- Ainsi, le gouvernement gabonais a ratifié beaucoup d'instruments structurels favorables à l'institutionnalisation de l'évaluation des politiques publiques convergeant vers la promotion d'une culture de suivi et d'évaluation axés sur les résultats. Par exemple, selon M. MARAT- ABYLA ABALA, le Gabon fait partie des 35 pays ayant adhéré au Mécanisme Africain d'Evaluation par les Pairs (MAEP) tandis qu'un Ministère est dédié à l'évaluation des politiques publiques : Ministère de la Promotion de la Bonne Gouvernance et de la Lutte contre la Corruption, créé par le décret n° 00260/PR/MPBGLCEPP du 02 décembre 2019 avec, à la clé, de nombreuses réalisations en matière d'évaluation des politiques publiques.

Regards sur les systèmes d'informations : expériences dans six pays en Afrique



Dr Cheikh Mbacke **FAYE**, Chef du bureau régional Afrique de l'Ouest, African Health Research Center (**APHRC**) a relevé que les décideurs doivent prendre des décisions en temps réel. Malheureusement, soit les données et informations nécessaires aux décisions arrivent en retard, soit les données sont souvent incomplètes ou indisponibles dans le format ou la norme de qualité requis. Ces limites constituent une contrainte sérieuse à la prise de décision et font partie des principales raisons pour lesquelles les données ne sont pas utilisées.

Dans le cadre d'une initiative multi-pays visant à renforcer les systèmes de données en Afrique Sub-Saharienne, APHRC a mené une revue des systèmes d'informations dans six (6) pays africains à savoir l'Uganda, la Zambie, le Kenya, le Sénégal, le Niger et le Burkina Faso.

Un des constats marquants est la faiblesse de planification. Il révèle que le processus de collecte de données n'est pas aligné sur les besoins, la collecte des données est souvent non rationalisée ou hiérarchisée, l'analyse souvent mal alignée avec les besoins des décideurs, l'absence de planification intégrée tient compte des besoins de manière holistique et les systèmes et outils de gestion des données s'avèrent inefficaces et/ou inappropriés.

Ces défaillances sont dues à de nombreux facteurs socioculturels, rapporte le conférencier. Il s'agit, par exemple, de la méfiance envers la qualité des données et/ou le générateur de données, de l'autosuffisance, de la faible culture d'utilisation des données et de l'incompétence qui induit une mauvaise gestion des processus.

En gros, les opportunités de renforcement des systèmes de données sont entravées par un manque de compétences et une capacité humaine insuffisante pour remplir les mandats nationaux et infranationaux en matière de données. Malgré le nombre élevé de partenariats existants avec des partenaires locaux et des agences de développement internationales, le financement reste un défi important dans les systèmes de données dans les quatre (4) pays.

Les analyses de APHRC ont débouché sur des recommandations se rapportant à la création d'une base de données d'acteurs aux niveaux national et infranational, l'élaboration d'un « cadre » partenarial pouvant influencer la prise de décision au sein des gouvernements, renforcer les initiatives existantes au lieu de les multiplier, promouvoir l'utilisation des résultats d'évaluation par une amélioration de leur qualité et, enfin, faciliter l'accès des décideurs aux résultats d'évaluation d'impact en veillant sur leur présentation conviviale et compréhensible à toutes les parties prenantes.

L'expérience béninoise en matière d'évaluation

Après avoir commenté une présentation graphique du système national d'évaluation (SNE) du Bénin et expliqué l'évolution des compétences nationales en évaluation, M. Abdoulaye GOUNOU, Ex-Chef du Bureau d'Évaluation des Politiques Publiques et de l'Analyse de l'Action Gouvernementale, a présenté les défis par rapport au renforcement des capacités des acteurs en matière de programmation, financement et réalisation des évaluations d'impact et par rapport à l'utilisation des résultats.

Parlant de types de stratégies à mettre en place pour l'enracinement de la culture d'évaluation d'impact, il a cité : l'élaboration de curricula en évaluation d'impact (formation diplômantes et qualifiantes) en démystifiant le concept pour en faciliter l'accès à une cible non aguerrie aux techniques quantitatives, la systématisation de la réalisation d'évaluations d'impact pour les programmes et projets à grands impacts économique et social, le financement, la recherche et les études d'impact et la promotion de laboratoires et de centres de recherche spécialisés en études d'impact.

Pour multiplier l'incidence de réalisation d'études d'impact, le panéliste propose la mise en place d'une réglementation en matière d'évaluation avec une disposition obligeant le recours à l'évaluation d'impact pour les programmes et projets à grands impacts économique et social, la systématisation du recours à des études expérimentales exploratoires lors de l'introduction de réformes majeures et la poursuite du renforcement des capacités nationales en évaluation et spécifiquement en évaluation d'impact.

En conclusion, pour ce qui concerne les aspects majeurs à prendre en considération au Bénin dans la perspective d'une directive régionale relative à la convergence des SNE au sein de l'UEMOA, M. Gounou propose le vote et la promulgation de la loi sur l'évaluation des politiques publiques qui rendent obligatoire l'évaluation d'impact et les mécanismes de son financement ainsi que la mise en synergie du système de planification, de suivi, d'évaluation et de budgétisation.

Systeme national d'évaluation : leçons apprises de l'expérience de la Côte d'Ivoire



L'expérience de la Côte d'Ivoire a été rapportée par M. Youssouf N'DIA, représentant le directeur général du Plan de la Côte d'Ivoire. Selon lui, la Planification a été placée au cœur du processus de Développement PND 2012-2015; PND 2016-2020; PND 2021-2025.

L'Organisation de la 8ème conférence de l'Afrea en 2019 à Abidjan avec plus de sept cent (700) participants aurait permis à la Côte d'Ivoire d'inscrire l'évaluation comme élément central de redevabilité et de bonne gouvernance. Mieux, la pratique de l'évaluation a été inscrite dans la constitution de 2016 en ses articles 93 et 117.

Le processus d'institutionnalisation de la Côte d'Ivoire a suivi une trajectoire particulière. Les aspects normatifs ont été mis en place avant ceux relevant de la pratique : inscription de l'évaluation dans la constitution de 2016 en ses articles 93 et 117, mise en place d'une commission parlementaire d'évaluation des politiques publiques à l'occasion de la 2ème

législature de la 3ème République qui court jusqu'en 2025, adoption en 2021 de textes normatifs sur l'évaluation des politiques publiques, réforme du système statistique national en 2019 avec la création de l'Agence nationale de la Statistique et le Fonds de Développement de la Statistique, décret instituant la création d'un département de planification et statistique dans les ministères techniques, élaboration en cours de la politique nationale d'évaluation et élaboration en cours du Guide national d'évaluation des politiques publiques. Plusieurs institutions de l'État portent la charge de la responsabilité de l'évaluation (deux -2- Chambres du Parlement, Cour des comptes, inspection générale d'État, inspections sectorielles).

En matière de défis majeurs, le panéliste a relevé l'absence d'un document cadre sur l'évaluation (Politique nationale d'évaluation), un nombre réduit de politiques sectorielles assorties de cadres de résultats avec des indicateurs de performance, le besoin de renforcement de capacités humaines techniques suffisantes et compétentes pour la conduite d'évaluations de qualité, l'insuffisante opérationnalisation de l'appareil statistique national pour la production régulière et désagrégée de données statistiques et l'insuffisance des dotations budgétaires allouées aux structures en charge de la planification et du suivi et évaluation pour permettre la réalisation des évaluations.

Comme perspective, la Côte d'Ivoire attend l'adoption par le Parlement des textes normatifs relatifs à l'évaluation des politiques publiques, l'application effective des textes normatifs relatifs à l'évaluation des politiques publiques, la finalisation et la mise en œuvre de la Politique nationale d'Évaluation ainsi que du Guide national d'évaluation des politiques publiques et, enfin, l'organisation des Journées Ivoiriennes de l'Évaluation (JIE).

Construire un Système national d'évaluation : zoom sur la démarche de CLEAR FA/CESAG



Enfin, la communication de Dr Edoé Djimitri AGBODJAN, coordonnateur de CLEAR FA définit la notion de « système national de suivi-évaluation qui crée une capacité au plus haut niveau de l'État et/ou dans ses structures décentralisées, à la fois pour générer des informations sur le rendement et la performance de ses actions et pour utiliser l'information dans les processus de prise de décision. Lorsque le diagnostic révèle un environnement favorable au suivi-évaluation, alors CLEAR FA/CESAG évalue les besoins de renforcement en

capacités et procède effectivement à un renforcement des cadres réglementaire et institutionnel avec un contenu précis : plaidoyer, sensibilisation, outil, coaching, développement et partage de la connaissance, évaluation et méta évaluation.

Selon le coordonnateur de CLEAR FA/CESAG, les défis majeurs sont : la priorisation des évaluations, l'appropriation et la coordination des acteurs institutionnels, les mobilités, la pédagogie et la preuve de l'impact (défis de financement du renforcement des capacités).

TROISIÈME JOURNÉE : PANELS, SYNTHÈSE ET CLÔTURE

PANEL 4 : « L'UTILISATION DES DONNEES PROBANTES POUR ALIMENTER LA PRISE DE DECISION ET LA MISE EN ŒUVRE DES ODD ET DES OBJECTIFS DE L'AGENDA 2063 DE L'UA ».



Les décideurs africains ont besoin d'avoir accès à des données probantes de haute qualité pour mettre en œuvre avec succès les agendas nationaux et internationaux de développement. La production en qualité et l'accessibilité à ces données n'est toutefois pas toujours une garantie de leur contribution effective au processus de développement. Ce panel a essayé de mettre en lumière des lignes directrices, suggestions et recommandations pour faire en sorte que les données probantes influencent effectivement le changement et le développement. Il a visé à impulser chez les décideurs politiques une culture de l'utilisation des données.

Le panel 4, modéré par Dr Edoé Djimitri AGBODJAN, Coordonnateur de CLEAR FA/CESAG, a enregistré quatre (4) intervenants, notamment Pr. Alastaire ALINSATO, directeur de cabinet du ministre d'Etat, ministre du Développement et de la Coordination de l'action gouvernementale du Bénin, M. Amadou SALEY OUMAROU, haut-commissaire à la Modernisation de l'État au Niger, M. Samuel KOUAKOU, président de l'Initiative Ivoirienne pour l'Évaluation (2iEval) et vice-président de l'Association Africaine d'Évaluation (AfrEA) et M. Kalidou THIAW, directeur de la Prévision et des Études Économiques à la Commission de l'UEMOA.

Comment se manifeste le besoin de prise de décision pour la mise en œuvre efficace des ODD et de l'Agenda 2063 de l'UA ?

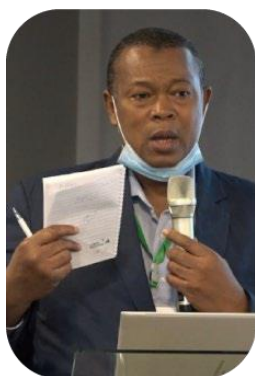


Le premier thème a été présenté par le Pr. Alastaire ALINSATO, directeur de cabinet du ministre d'Etat, ministre du Développement et de la Coordination de l'action gouvernementale du Bénin. D'après l'intervention du conférencier, trois (3) facteurs motivent le besoin de prise de décision pour la mise en œuvre efficace des ODD et de l'Agenda 2063 de l'UA : le souci de vouloir combler un gap (d'accès, de production, de moyen, de jouissance, etc.) ; la demande sociale (jeunesse, société civile, média et réseaux sociaux, etc.) et l'engagement auprès de la communauté internationale (partenaires au développement).

Malheureusement, la mise en œuvre de l'agenda 2030 des ODD en Afrique est mise à mal par un environnement difficile, notamment des problèmes liés aux données, aux conflits et à l'insécurité, à la qualité des institutions et de la gouvernance et au financement. Les problèmes liés aux changements climatiques et autres problèmes migratoires renforcent la demande de politiques publiques efficaces.

Si les instruments traditionnels demeurent opératoires pour une bonne mise en œuvre des ODD, il n'en demeure pas moins que l'évaluation d'impact est l'innovation majeure pour une mise en œuvre efficace des ODD. Davantage d'efficacité implique un changement de paradigme de la planification rationnelle à la planification concertée.

Comment se prennent les décisions dans la conduite des interventions publiques et de développement ?



Le Niger aussi s'est aligné sur l'Agenda 2063 de l'Union Africaine et les Objectifs de Développement Durable (ODD). A cet effet, déclare le panéliste Amadou SALEY OUMAROU, l'État du Niger a mis en place la Stratégie de Développement Durable et de Croissance Inclusive (SDDCI NIGER-2035), le Programme de la Renaissance ACTE II du Président de la République, la Déclaration de Politique Générale (DPG) du Premier Ministre et le Plan de Développement Économique et Social (PDES) 2017-2021 puis celui de 2022-2026 ainsi que le projet annuel de performance.

En matière de mise en œuvre des ODD, le Niger se focalise sur la résilience des plus pauvres et la réduction de leur exposition aux phénomènes climatiques extrêmes, l'élimination de la faim et de la malnutrition, y compris des nourrissons (cible 2), l'élimination des décès évitables de nouveau-nés et d'enfants de moins de cinq (5) ans (cible 3), la lutte contre la désertification (cible 15), la garantie de l'égalité de l'accès à l'éducation (cible 4), la promotion du genre et l'autonomisation des femmes (cible 5), la garantie de l'accès universel et équitable à l'eau potable, à un coût abordable (cible 6).

Le gouvernement s'investit sur différents fronts, mais, d'après le conférencier, certaines réalités institutionnelles influencent la prise de décision dont la chaîne décisionnelle de l'État, le contexte de vulnérabilité et d'instabilité, ainsi que le déficit de portage collectif de la vision de développement à long terme du pays. Par ailleurs, il n'existe pas de mécanisme probant au niveau de la chaîne des acteurs en charge de la programmation et de la prospective pour coordonner l'ensemble des directions des études et de la programmation des ministères et des institutions au niveau du Ministère en charge du plan afin de canaliser toutes les productions intellectuelles et actions de développement dans le sens de cette vision de développement à long terme. Enfin, les données probantes devant découler d'un processus expérimental, celles-ci requièrent des études évaluatives des politiques publiques souvent lourdes en équipe pluridisciplinaire avec une approche économétrique intense, en durée et en coût, ce qui est une contrainte majeure. Alors que, sans expérimentation, sans ajustement à travers les revues périodiques, il y a des risques de vouloir passer à l'échelle

sans les précautions requises : le développement qui n'est pas progressif et assis sur des revues périodiques est un saut dans l'inconnu.

Contrairement aux études évaluatives, d'ordinaire lourdes, les programmes et projets s'évaluent de façon moins théorique. Ils s'attachent aux aspects pratiques en termes de services délivrés et de services impactant les conditions de vie des populations, des entreprises, des administrations, des institutions dans le cadre d'un plan de travail bien circonscrit. La durée d'évaluation des programmes/projets est souvent limitée (moins de 30 jours). Cette contraction des délais n'est pas moins une contrainte pour un pays aussi vaste que le Niger.

Néanmoins, le Niger s'est doté de plusieurs instruments de promotion de la culture évaluative, facilitant ainsi la production de données probantes. Entre autres dispositions, il y a eu l'adoption par décret en septembre 2019 d'une politique nationale d'évaluation et l'existence d'une Cellule d'analyse des politiques publiques et d'évaluation de l'action gouvernementale.

Comment la crise de la Covid-19 a-t-elle impacté ou impacte-t-elle ce besoin de prise de décision ? Quels types d'évaluations d'impact faciliteraient les prises de décision ?



La communication de M. Samuel KOUAKOU, Président de l'Initiative Ivoirienne pour l'Évaluation, révèle que la pandémie de Covid-19 a engendré d'importantes conséquences économiques, financières, sociales, culturelles, environnementales, politiques, scolaires, judiciaires, sanitaires et même sur la santé mentale. A l'échelle continentale, de nombreux pays africains ont fait preuve de grande réactivité dès la survenue de cette crise sanitaire, en adoptant des mesures adaptées au contexte local. Cela s'est traduit, notamment, par le non-confinement systématique des populations.

A la question de savoir les types d'évaluations (d'impact) qui faciliteraient les prises de décision, le conférencier évoque le courant fondé sur des données probantes qui ne rencontre cependant pas l'assentiment des chercheurs et experts évaluateurs. Une autre proposition de solution est la production des données à partir de méthodes de recherche combinées (les méta-analyses, les études pilotes sur des échantillons aléatoires, les études des cas, l'analyse des risques et des avantages, les enquêtes, les sondages auprès de la population, l'élaboration de modèles de la prévision, les méthodes économiques, comme les analyses de la rentabilité ou des valeurs).

Quel est l'état de la pratique de la prise de décision basée sur les données d'évaluation ? Quelles sont les leçons apprises ?



Partant des besoins croissants en matière d'évaluation d'impact, M. Kalidou THIAW, directeur de la Prévision et des Études Économiques à la Commission de l'UEMOA, a fait part de l'état de la production d'évaluations d'impact en Afrique. Il porte sur les exigences accrues de la part des bailleurs de fonds en termes de redevabilité, les exigences des citoyens vis-à-vis de leurs gouvernants, la généralisation des documents prospectifs de politique économique et sociale, les nouveaux paradigmes en matière de gestion de la dépense publique et l'adhésion des États aux agendas internationaux en matière de développement, etc.

Même si, selon ses observations, les évaluations d'impact menées sur le continent restent concentrées sur un nombre limité de secteurs et qu'il existe encore d'importantes disparités entre les régions africaines, on note que les capacités réelles sont en nette progression. D'ailleurs, il n'en saurait être autrement dans les États africains, car l'évaluation d'impact s'impose de plus en plus comme nécessaire pour juger de l'impact des politiques, dans un contexte de rareté des ressources. D'où la nécessité de renforcer les capacités en évaluation d'impact. Comme solutions supplémentaires, M. Kalidou THIAW propose une collaboration étroite avec les décideurs tout au long du cycle de l'évaluation pour assurer leur compréhension ainsi que leur adhésion aux objectifs définis et à la méthodologie.

Par ailleurs, une communication claire est nécessaire, notamment à travers un reporting de qualité, afin de faciliter la prise en compte des résultats par les décideurs.

PANEL 5 : « L'ÉVALUATION D'IMPACT FACE AU DÉFI DE L'ACCÈS AUX DONNÉES EN AFRIQUE FRANCOPHONE ».

La conduite de l'évaluation d'impact nécessite la collecte de données primaires et/ou l'accès à des données secondaires. Dans la plupart des pays francophones en Afrique, la collecte de données primaires et/ou secondaires n'est pas toujours facile en raison de la faiblesse des systèmes nationaux de statistique. Ce panel a donné l'opportunité aux praticiens de l'évaluation d'impact (chercheurs, universitaires, etc.) ainsi qu'aux structures nationales en charge de la statistique de partager leurs expériences en ce qui concerne les défis liés à la collecte de données en contexte africain. Les perspectives de collaboration entre acteurs étatiques en charge de la statistique et chercheurs ont été explorées et examinées.

Pr Nasser Ary TANIMOUNE de l'Université d'Ottawa (Canada) a été le modérateur de ce Panel 5 qui a regroupé M. Magloire Augustin AGUÉSSY, directeur général de la Coordination et du Suivi des ODD au Ministère du Plan et du Développement du Bénin, Pr Samba MBAYE, enseignant-chercheur à l'Université Gaston Berger St-Louis du Sénégal et Directeur du Centre de Recherche pour le Développement Économique et Social (CRDES), M. Éric

Damase SOSSOU, évaluateur sénior à la direction générale de l'Évaluation et de l'Observatoire du Changement Social Au Ministère du Plan (Bénin) et Dr Eugenie MAIGA, enseignant-chercheur à l'Université Norbert Zongo de Ouagadougou et affiliée à l'IPA.

Dans l'introduction de ce panel, Pr. TANIMOUNE a défini l'évaluation d'impact comme étant le point sur les « résultats de développement » issus de ce qu'on fait ou qu'on a fait. « Le design d'une évaluation d'impact est clé, mais réfléchir aux données à utiliser est tout aussi clé ».

Importance des données pour la mise en œuvre des ODD

Du développement de M. Magloire Augustin Aguessy, directeur général de la Coordination et du Suivi des ODD au Ministère du Plan et du Développement au Bénin, on peut retenir que les données robustes sont le gage de l'élaboration des politiques de développement fondées sur des données probantes et factuelles ainsi que les efforts pour renforcer la transparence et la redevabilité. Les données sont donc d'une extrême importance pour le suivi et l'évaluation du Programme de Développement Durable à l'Horizon 2030. Elles permettent de prendre de bonnes décisions et de bien orienter les activités à exécuter pour réaliser les ODD.

Pour tirer le meilleur parti du pouvoir que procurent les données, M. Magloire Augustin Aguessy recommande : (i) de mettre en priorité stratégique l'investissement dans les systèmes statistiques tant des pays en développement que des fournisseurs de coopération, (ii) d'améliorer la quantité et la qualité du financement alloué aux données, (iii) de renforcer les capacités statistiques et la culture des données au moyen de nouvelles approches, (iv) de produire des données de meilleure qualité selon des normes de qualité rigoureuses garantissant la protection de la vie privée et de la confidentialité qui favorisent la compréhension de l'état global des évaluations et (v) d'utiliser efficacement des données pour le suivi des progrès accomplis au regard des ODD. Les fournisseurs de coopération pour le développement devront renforcer ou accroître leurs capacités en matière de collecte, de communication et d'analyse des données afin que ces dernières puissent jouer leur rôle de vecteur de transformations.

Présentation générale des études d'impact



Pr Samba MBAYE, enseignant-chercheur à l'Université Gaston Berger St-Louis du Sénégal et directeur du Centre de Recherche pour le Développement Économique et Social (CRDES) a développé le deuxième point de ce panel. De quoi parle-t-on dans une évaluation d'impact ? Selon lui, dans une évaluation d'impact, on parle de « monitoring ». Ce que le Pr MBAYE définit comme l'opération qui consiste à suivre méticuleusement le fonctionnement d'un système, d'un processus en temps réel. Ce qu'on appelle en français le suivi.

Il en a présenté les objectifs : identifier les objectifs du programme, identifier les indicateurs permettant de mesurer l'atteinte des objectifs fixés par le programme, fixer les objectifs à atteindre à une date donnée, mettre en place un système de suivi des objectifs et en informer les décideurs.

En dehors de la définition du « monitoring » et de ses objectifs, le reste de son propos a consisté en une présentation générale des études d'impact. Le conférencier a apporté quelques précisions sur la notion « évaluation d'impact » : ce qu'elle est et ce qu'elle n'est pas. Le conférencier a également attiré l'attention sur trois (3) méthodes d'évaluation à problèmes : la méthode de reconstitution subjective, la méthode « avant-après » et les effets d'anticipation.

Enfin, Pr MBAYE a aussi parlé des objectifs sine qua non de l'étude d'impact qui se présentent comme suit : mesurer de manière robuste les changements induits par une intervention sur ses bénéficiaires finaux, appréhender l'hétérogénéité de ces effets entre différentes populations (l'impact moyen positif peut cacher des impacts négatifs pour certaines catégories), comprendre et tester les mécanismes liant l'intervention à la réalisation de ces impacts afin d'en évaluer la répliquabilité et faire le choix du contrefactuel qui consiste à identifier des groupes de non-participants présentant des caractéristiques analogues à celles des participants.

Il a conclu que si les études d'impact et le suivi-évaluation sont complémentaires, le succès d'un projet dépend à la fois des ressources utilisées, de la qualité de sa mise en œuvre, de sa capacité à atteindre les bénéficiaires ciblés et à les impacter.

Les adéquations entre méthodes d'évaluation d'impact et données



Selon M. Éric Damase SOSSOU, évaluateur senior à la direction générale de l'Évaluation et de l'Observatoire du Changement Social du Ministère du Plan du Bénin, il existe fondamentalement deux (2) catégories de méthodes d'évaluation : les méthodes expérimentales (randomisations) et les méthodes non expérimentales. Il en a décliné les contenus. La conception d'une évaluation d'impact, quelle que soit sa nature, appelle le calcul de puissance, notamment la détermination de la taille optimale de l'échantillon d'évaluation.

La conduite de ces différentes méthodes d'évaluation d'impact est fortement tributaire de la qualité des données, de la disponibilité de statistiques sur les indicateurs de résultats des interventions ainsi que d'un système statistique adéquat qui facilite la collecte des données d'enquête. En Afrique francophone, affirme le paneliste, on constate une difficulté notoire d'accès aux données.

En termes de perspectives, M. SOSSOU a présenté diverses méthodes, leur description ainsi que leur potentiel à permettre de réaliser des évaluations d'impact résilientes au défi quasi insurmontable des données en Afrique francophone. Il s'agit de la randomisation agile (Nimble RCT), de l'évaluation d'impact géospatiale, de la méta-analyse, de la Big data

analytics et du développement de systèmes de suivi et d'évaluation et d'un système d'évaluation de la performance de gestion.

Les enjeux et défis pratiques de la collecte des données de RCT en Afrique de l'Ouest

A la question de savoir pourquoi collecter des données de RCT en Afrique de l'Ouest, Dr Eugenie MAIGA, enseignant-chercheur à l'Université Norbert Zongo de Ouagadougou et affiliée à l'IPA, affirme qu'il faut collecter des données afin de poser les bases d'une croissance économique forte et durable pour un développement humain et économique qui réponde aux aspirations. Il faut collecter, car le bilan de l'Aide publique au développement (APD) ainsi que de la majeure partie des projets de développement financés sur fonds propres, est mitigé (Easterley 2006, Moyo (2010). Il faut collecter pour répondre à la lassitude des bailleurs de fonds et par devoir de redevabilité pour les financements sur fonds propres. Enfin, il faut collecter pour savoir ce qui marche et ce qui ne marche pas dans le but d'affecter les ressources à la mise en œuvre de programmes prometteurs.

Après avoir développé le processus de collecte des données dans une seconde partie, l'intervenante évoque dans la troisième partie de son développement les contraintes de la collecte de données de RCT en Afrique de l'Ouest. Comme contraintes, elle a énuméré la rotation élevée des chercheurs locaux au cours de la mise en œuvre, la faible implication des chercheurs locaux (capital confiance ? Ou manque d'informations/base de données sur les chercheurs expérimentés ?), le risque de fragmentation de l'aide au développement au regard du nombre croissant de RCT, le financement des enquêtes RCT versus le soutien au renforcement des systèmes statistiques nationaux, etc.

Dr Eugenie MAIGA a terminé sa présentation par des exemples d'évaluation d'impact conduits en Afrique de l'Ouest par IPA suivis de quelques Initiatives en cours et actions à entreprendre.

PANEL 6 : « FINANCEMENT DE L'ÉVALUATION D'IMPACT : LA NECESSITE D'UNE SYNERGIE D' ACTIONS ? »



Ce panel modéré par Mme Sophie SIRTAINÉ, Directrice de la stratégie et des opérations au Groupe Indépendant d'Évaluation (GEI) de la Banque Mondiale avait comme panélistes, M. Sekongo Clément OUOLLO, expert en évaluation, chargé de mission à la présidence de la Commission de l'UEMOA, M. Assogba HODONOU, directeur du Centre d'Expertise en Évaluation du Développement, M. AMANY Damit Serge Didier, responsable Évaluation Rétrospective/ à la Banque Ouest Africaine de Développement (BOAD), Mme Juliette SEBAN, directrice exécutive du Fonds d'Innovation pour le Développement et Mme Maria Laura Alzua, directrice de la Recherche du PEP-PIERI (Partnership for Economic Policy - Policy Impact Evaluation Research Initiative).

Le financement des évaluations d'impact demeure une problématique centrale pour le développement de cette pratique en Afrique francophone. Face à la multitude d'acteurs parties prenantes à l'évaluation d'impact, ce panel s'est penché sur les stratégies de financement local et régional de l'évaluation d'impact en Afrique francophone. Les approches de financement participatif qui favorisent une synergie d'actions entre acteurs ont été explorées avec un focus sur l'initiative de la mise en place d'un fonds pour l'évaluation dans les pays de l'UEMOA.

Initiatives de la Commission de l'UEMOA pour la promotion et le financement de l'évaluation d'impact



À travers sa présentation, M. Sekongo Clément OUOLLO, Expert en évaluation, chargé de mission à la présidence de la Commission de l'UEMOA, a fait un point exhaustif des initiatives de l'UEMOA en matière d'évaluation. Depuis 2016, la Commission de l'UEMOA s'est engagée dans un programme de promotion de la fonction d'évaluation au sein des huit (8) États membres, notamment à travers une étude diagnostique de l'état des lieux de la pratique évaluative au sein des États membres de l'Union, la mise en place des points focaux d'évaluation au sein des

départements sectoriels et des services transversaux de la Commission et la mise en place de plateformes de facilitation des activités d'évaluation au sein des États membres de l'Union.

En outre, la commission de l'UEMOA a développé des synergies avec d'autres institutions ou partenaires techniques comme 3ie avec laquelle elle a signé un accord pour la coopération en matière d'évaluation d'impact des politiques et programmes d'intégration régionale mis en œuvre par l'UEMOA, l'élaboration de matériels de formation et l'organisation d'ateliers de formation en évaluation d'impact puis la définition conjointe de normes et directives sur la conduite des évaluations d'impact de haute qualité et sur l'utilisation des résultats d'évaluation.

Depuis 2014, avec IDEV / BAD et sept (7) autres institutions actives en évaluation provenant d'Afrique de l'Ouest, de l'Est et du Sud, la Commission de l'UEMOA est membre de l'EPRADI (Evaluation Platform for Regional African Development Institutions), une plateforme de collaboration des Communautés Économiques et Institutions d'intégration régionale qui vise à renforcer le partage d'expériences, l'échange de bonnes pratiques et l'harmonisation des méthodologies entre les unités d'évaluation.

En réponse à la question cruciale du financement de l'évaluation, l'UEMOA s'investit, notamment avec la BOAD et la Banque Centrale des États de l'Afrique de l'Ouest (BCEAO), dans la création d'un fonds communautaire d'évaluation

Au niveau du programme WACIE/3ie en particulier, l'UEMOA assure le financement de sa phase pilote. Elle envisage aussi la perspective d'assurer l'ancrage institutionnel du WACIE selon un modèle de Gouvernance pour : conférer au Programme, toute la légitimité nécessaire pour poursuivre ses actions, renforcer l'adhésion des États membres de l'Union au projet de mise en place du fonds communautaire d'évaluation, renforcer l'institutionnalisation de l'évaluation (y compris de l'évaluation d'impact) dans tous les États de l'Union.

Financement de l'évaluation d'impact : la nécessité d'une synergie d'actions ?

Si l'évaluation d'impact est nécessaire, voire indispensable, pour raison de financement, il n'est pas toujours aisé de la réaliser. M. Assogba HODONOU, directeur du Centre d'Expertise en Évaluation du Développement s'interroge sur la réalité de la faiblesse du financement de l'évaluation. Selon lui, la majeure partie des fonds pour l'évaluation d'impact des politiques publiques dans nos pays provient essentiellement des partenaires au développement, notamment les réseaux de recherche, le PEP - PIERI (Partnership for Economic Policy), J-PAL qui procède aussi par appel à soumission de projet de recherche et IZA basé en Allemagne et très spécialisé sur les questions de marché de travail et de l'emploi.

On note aussi l'intervention d'initiatives internationales pour promouvoir l'évaluation du développement dont l'évaluation d'impact comme 3ie, le FID, Global Evaluation Initiative (GEI) et les partenaires techniques et financiers bilatéraux et multilatéraux (la Banque mondiale, la BAD, le FIDA, l'AFD, l'USAID, etc.)

Au niveau de la demande, M. HODONOU affirme que ceux qui recherchent le plus les financements sont les chercheurs et les réseaux de recherche. Il confirme que la demande de la part des décideurs représente une portion infime de l'ensemble.

Le problème du financement de l'évaluation d'impact se pose en des termes différents selon le panéliste. L'évaluation d'impact a un coût élevé et certains partenaires ne financent pas toutes les composantes d'une recherche en évaluation d'impact EI. Le PEP, par exemple, ne finance pas la composante « traitement » dans le cas d'un essai aléatoire contrôlé. En conséquence, il s'avère important que d'autres partenaires interviennent pour financer cette composante, en cas de besoin. Les partenaires au développement peuvent se mettre ensemble pour inclure dans le coût des projets qu'ils financent une composante de l'évaluation d'impact.

Partant de cette lecture de la question du financement, M. HODONOU conclut qu'il se pose moins un problème de disponibilité de financement que d'asymétrie d'information. A cela s'ajoute l'épineuse question de synergie entre les bailleurs de fonds des projets et programmes. Par un mécanisme de co-financement, les bailleurs peuvent allouer une ligne budgétaire spécifique à l'évaluation d'impact. Cette question de synergie revêt la même importance avec les réseaux de recherches qui ne financent pas toutes les composantes du projet d'évaluation d'impact.

Plaidoyer pour un fonds de financement des Évaluations dans l'UEMOA dans le cadre de la formulation et la mise en œuvre d'un texte communautaire de l'UEMOA en matière d'évaluation, y compris les évaluations d'impacts

La présentation de M. Damit Serge Didier AMANY, esponsable de l'Evaluation Rétrospective des Projets à la BOAD, consistait en un plaidoyer pour la mise en place d'un fonds de financement des évaluations dans l'UEMOA. Ce fonds s'insère dans le cadre plus élargi de la formulation et de la mise en œuvre d'un texte communautaire de l'UEMOA en matière d'évaluation, y compris des évaluations d'impact ».

Son plaidoyer s'ouvre en un premier temps sur les domaines d'interventions des institutions financières sous régionales et conclut que le problème de fond est le non-alignement des incitations. En d'autres termes, on ne retrouve pas la double coïncidence des besoins chez les demandeurs d'évaluations d'impact et les offreurs de financement : chacun semble avoir son propre agenda parallèle (les sources des financements des évaluations d'impact, les chercheurs, les États et institutions régionales, etc.). À cette question non résolue se greffe celle de la problématique d'horizon de financement des évaluations d'impact : généralement deux (2) à trois (3) ans alors que les projets sont exécutés en moyenne entre six 6 et huit (8) ans.

La dernière partie de l'intervention du panéliste a porté sur la synergie d'actions nécessaire pour la création d'un fonds régional de financement dans la zone UEMOA des évaluations d'impact et des autres formes d'évaluation. Il démontre l'immense potentiel d'activités de la sous-région à travers plus de 500 projets/programmes de développement (en préparation, en exécution, en exploitation) avec la nécessité d'un apprentissage cohérent dans le cadre des budgets-programmes et des politiques/programmes d'intégration sous régionale. Un accent particulier est mis sur l'amélioration de la conception et de la mise en œuvre. Ce contexte appelle à la nécessité d'avoir des ressources financières endogènes à la zone UEMOA qui pourraient être complétées par les partenaires extérieurs.

Pour cela, M. Damit Serge Didier AMANY propose : la mise en place d'une Directive ou d'un Règlement de l'UEMOA en matière d'évaluation et de la création du Fonds d'Évaluation qui comprend un volet lié à l'attribution d'impact. Une discussion dans ce sens pourrait impliquer les institutions financières sous régionales (BOAD/UEMOA/BCEAO) avec l'Initiation du processus de formulation sous la houlette d'UEMOA/WACIE. Cette démarche développerait les aspects de planification et de budgétisation.

Mme Maria Laura Alzua, Directrice de recherche au PEP (Partnership for Economic Policy), a dans son intervention présenté son institution à travers ses objectifs et son approche d'intervention. Le PEP, en effet, est une initiative visant à bâtir les capacités locales des chercheurs pour informer sur le développement dans les pays du sud. Il intervient dans soixante-quatre (64) pays dont 40% sont à revenu faible ou ayant un contexte fragile. Le PEP a formé plus d'un millier de chercheurs locaux dans différents pays, dont 50% de femmes. En matière d'évaluation d'impact, le PEP s'appuie sur une approche privilégiant l'apprentissage à travers la pratique. Cette approche vise essentiellement les chercheurs locaux, les fonctionnaires du secteur public et les responsables à divers niveaux, et cible la recherche scientifique et les politiques de développement. Elle a produit des résultats de recherche rigoureux, des chercheurs locaux autonomes et renforcé la demande des évaluations d'impact par les gouvernements des pays ciblés par le PEP. Mme Maria Laura ALZUA a terminé son propos en informant l'auditoire de l'appel à candidature en cours pour le financement de la recherche et par la suite, pour édifier davantage les potentiels candidats, a donné quelques précisions sur les critères de sélection ainsi que les causes fréquentes de non-éligibilité des dossiers de financement.

Dans sa présentation, Mme Juliette SEBAN, directrice exécutive du Fonds d'Innovation pour le Développement (FID) a rappelé le but visé par son organisation qui est celui de lutter contre la pauvreté et les inégalités tout en encourageant l'innovation au service des politiques publiques. Elle a indiqué que le FID s'investit dans la promotion de solutions innovantes aux problèmes de développement en s'appuyant sur l'expérimentation et la rigueur scientifique des évaluations. Elle a présenté les spécificités du fonds et les modalités d'y souscrire, tout en invitant l'auditoire à y souscrire massivement.

PANEL DE SYNTHÈSE : « L'ÉVALUATION D'IMPACT AU CŒUR DE LA DECISION »

Ce panel de synthèse a été modéré par Pr Mohamed DIA de l'Université Laurentienne. Il a regroupé les modérateurs de chacun des six (6) panels ayant meublé les travaux de la conférence. Il a permis d'exposer et de discuter les résultats et les grandes conclusions qui ont meublé les travaux durant chacun des six (6) panels de la conférence. Les débats ont été conduits dans la perspective d'identifier quelques leviers majeurs à actionner, une feuille de route cohérente et consensuelle de renforcement de la pratique des évaluations d'impact dans les pays francophones d'Afrique.

Les paragraphes suivants résument les principales réflexions, conclusions et recommandations que l'on peut globalement retenir des travaux de la conférence.

- Sur la "**Contribution de l'évaluation d'impact à l'efficacité de la riposte à la COVID-19 et la relance des économies en Afrique francophone**", le modérateur M. Clément SEKONGO OUOLLO a rapporté ce qui suit :

L'évaluation d'impact peut en effet contribuer à l'efficacité de la riposte à la COVID 19 et à la relance des économies en Afrique francophone. Plusieurs exemples précis et cas pratiques présentés par les panelistes en témoignent. Toutefois, il est important de signaler et adresser les défis liés à l'accès aux données quantitatives et qualitatives pertinentes en situation de crise. Il est aussi crucial d'opérer un changement de mentalités en développant une pensée critique sur la nature des données probantes disponibles et comment les utiliser pour la prise de décision.

Pour améliorer la contribution de l'évaluation d'impact à la prise de décision en Afrique francophone, il est extrêmement important de promouvoir des stratégies de renforcement des capacités des décideurs, des techniciens et des utilisateurs des résultats d'évaluation d'impact.

- Sur le "**Développement des systèmes nationaux d'évaluation dans les pays de l'UEMOA**", le modérateur, M. Yantio DEBAZOU a formulé quelques recommandations qui se résument en ce qui suit :

- Prendre en compte le contexte national, il n'a pas de panacée ;
- Identifier un ou des champions et établir des alliances ;
- Institutionnaliser l'évaluation d'impact ;
- Mettre en synergie les systèmes de planification, de suivi-évaluation et de budgétisation du développement ;
- Relever le défi du financement des évaluations d'impact, étant donné leurs coûts élevés ;
- Privilégier une approche inclusive et holistique de planification du système de données statistiques et son articulation avec le Système National d'Evaluation ;
- Inclure tous les acteurs à tous les niveaux (administrations centrales, parlement, responsables des collectivités locales et membres du CESE) ;
- Accroître l'offre de formations diplômantes dans le système universitaire ;
- Rationaliser les partenariats.

- Sur la problématique de "**L'utilisation des données probantes pour alimenter la prise de décision et la mise en œuvre des ODD et des objectifs de l'Agenda 2063**", le modérateur M. Edoé Djimitri AGBODJAN a rapporté ce qui suit :

La nécessité d'une prise de décision basée sur les preuves dans le cadre des ODD et Agenda 2063 est déterminée par (i) le besoin d'agir pour combler un gap, répondre à la demande sociale, aux engagements électoraux et internationaux, etc. (ii) les exigences de la chaîne PPBSE ; (iii) la recherche de l'adhésion des populations. Ainsi donc, la prise de décision se fait par réaction à ces impératifs ou sous l'impulsion des partenaires. Elle est peu souvent planifiée. La recommandation principale est de

renforcer la collaboration entre les acteurs pour promouvoir les bonnes pratiques et la qualité des données.

- Sur le thème de "**L'Évaluation d'impact face au défi de l'accès aux données en Afrique francophone**", le modérateur M. Nasser Ary TANIMOUNE a rapporté ce qui suit :

- Importance des données pour la mise en œuvre des ODD : du point de vue des approches du développement axées sur les résultats, plus qu'une nécessité institutionnalisée par les ODD, les données constituent « l'alpha et l'oméga » de l'EI.
- Présentation générale des études d'impact : Le terme évaluation d'impact est très précis en économie, mais souvent réduit à l'évaluation d'un projet ou d'une activité. Il importe de savoir de quoi on parle.
- Les adéquations entre méthodes d'évaluation d'impact et données : diverses méthodes et procédures permettent de faire le lien entre d'une part l'EI, et d'autre part les données nécessaires et les données disponibles. Il importe alors de bien choisir ses outils pour la conduite d'un EI.
- Les enjeux et défis pratiques de la collecte des données de RCT en Afrique de l'Ouest : la pratique de la collecte des données n'est pas un long fleuve tranquille. Il y a la nécessité de l'adapter à l'objectif (ce qui laisse présager une constante adaptation circonstanciée) et de tenir compte d'une large gamme de contraintes de ressources.

- Sur la question du "**Financement des évaluations d'impact et le besoin de synergies et de collaboration**", la modératrice Mme Sophie Sirtaine a dégagé les conclusions suivantes :

Les évaluations d'impact ont un rôle clé à jouer au sein des systèmes nationaux de S&E.

Leur point fort est qu'elles mettent l'accent sur les résultats. Il s'agit d'un outil important pour les gouvernements car elles leur permettent de véritablement se focaliser sur les programmes et politiques où ils ont le plus d'impact et de progresser le plus efficacement possible vers les objectifs nationaux de développement et les ODD. Mais pour que les évaluations d'impact soient un support effectif à la prise de décision publique, elles doivent s'intégrer dans l'écosystème de planification, de suivi et d'évaluation, et de décision de politiques publiques du pays

Les évaluations d'impact sont particulièrement utiles lorsqu'elles permettent l'apprentissage et influencent la prise de décision. Elles jouent un rôle tant de responsabilisation que d'apprentissage et leur impact est optimisé lorsqu'elles influencent un cycle vertueux de prises de décision. Pour maximiser le rôle d'apprentissage des évaluations d'impact, il est impératif d'aligner autant que

possible leur contenu aux besoins de politiques publiques. Il faut aussi s'assurer que les résultats qui en découlent soient disséminés, y compris au sein des gouvernements et entités publiques. Enfin il faut établir des mécanismes pour créer des feedbacks entre les évaluations d'impact et les décisions de politique publique. Les financements d'évaluations d'impact devraient inclure ces paramètres.

Le passage à l'échelle des évaluations d'impact requiert plus de financement mais aussi une optimisation de rentabilité. Multiplier l'usage d'évaluations d'impact au sein des administrations publiques requerra des financements commensurables. En effet, les évaluations d'impact sont chères et doivent être considérées parmi d'autres méthodes d'évaluations en fonction de leurs coûts-bénéfices respectifs. Il faut trouver des sources de rentabilité pour limiter le coûts des évaluations d'impact et en maximiser la valeur ajoutée.

Créer des synergies devient une responsabilité partagée. En travaillant ensemble, on peut contribuer à créer un écosystème pour les évaluations d'impact plus effectif, mieux aligné aux besoins de chaque pays, et mieux intégré aux systèmes de suivi et d'évaluations, obtenant ainsi plus d'influence et contribuant plus directement aux ODD.

Conclusions



Les approches d'évaluation d'impact varient suivant les pays. Les évaluations d'impact représentent moins de 25% d'études expérimentales réalisées. De nombreux enjeux et défis demeurent une menace potentielle à l'enracinement de l'évaluation d'impact. Une synergie d'action à travers un réseau fluide et actif participerait à sa promotion.

L'évaluation d'impact a un rôle important à jouer dans les contextes de crise, notamment avec la COVID-19. Toutefois, l'accès aux données tant quantitatives que qualitatives et le nécessaire changement de mentalité dans la production et l'utilisation des données probantes issues d'évaluation d'impact demeurent des conditions essentielles. Le renforcement des capacités des décideurs, des techniciens et autres utilisateurs de résultats d'évaluation d'impact est un passage obligé.

La prise en compte de l'hétérogénéité permet un traitement différencié de chaque contexte. La dynamisation des systèmes nationaux d'évaluation facilite l'institutionnalisation et met en synergie les systèmes de planification suivi-évaluation et de budgétisation. L'inclusion de toutes les parties prenantes dans une rationalisation des partenariats est un levier pouvant faciliter un financement plus conséquent de l'évaluation d'impact et le renforcement des capacités des acteurs à tous les niveaux.

L'utilisation des données probantes pour alimenter la prise de décision dans le cadre des ODD et de l'Agenda 2063 induit des besoins de combler des vides informationnels à divers niveaux : satisfaire à une demande sociale et à des engagements politiques, renforcer la chaîne PPBSE et s'attacher l'adhésion des populations bénéficiaires. La prise de décision en est plus rationnelle plutôt que de se mener par réaction ou sous l'impulsion des partenaires. Pour y parvenir, une collaboration des acteurs de l'évaluation d'impact s'avère essentielle ainsi que la qualité des données produites et les bonnes pratiques d'utilisation.

La disponibilité et l'accès aux données constituent un défi de taille pour l'évaluation d'impact en Afrique francophone. L'évaluation d'impact doit s'intégrer dans l'écosystème de la planification, du suivi-évaluation et de la prise de décision politique. Elle y joue un rôle de responsabilisation et stimule les processus d'apprentissage. Pour atteindre son potentiel, il importe d'aligner les évaluations d'impact aux besoins de politiques publiques, d'en assurer le financement de manière pérenne, d'en porter la pratique à l'échelle, de créer et d'intensifier les synergies de nature à contribuer plus intensément aux ODD.

Recommandations

Les participants réunis en groupes ont conduit des discussions qui ont débouché sur les recommandations suivantes :

Points de discussion résumés par groupe

Groupe des Bailleurs et organisations qui financent les évaluations d'impact



Promouvoir l'égalité genre dans les équipes, le soutien aux projets portés par des acteurs de la sous-région, le renforcement des capacités sur l'évaluation d'impact et la coordination des acteurs.

Groupe des Décideurs



Procéder à la capitalisation des données probantes sur un ou deux (2) objectifs de développement durable en vue du partage entre pays francophones, créer des organes de veille pour reconstituer les situations de référence et produire les données probantes, institutionnaliser la théorie du changement pour les programmes d'envergure, garantir le financement dédié aux évaluations d'impact (comment les différents États doivent les intégrer dans les lois de finance), créer des répertoires de base de données et valoriser la dimension pédagogique de l'évaluation.

Groupe des Experts en évaluation d'impact et universitaires/chercheurs



Systematiser, institutionnaliser, et budgétiser les évaluations d'impact à différents moments de la mise en œuvre des politiques programmes et projets. Encourager les systèmes nationaux à privilégier l'évaluation d'impact en plus de celles de processus. Tenir compte des facteurs d'hétérogénéité dans la conduite et l'utilisation des résultats des évaluations d'impact et veiller à la qualité des acteurs tant de la commande que de l'offre en services d'évaluation.



ANNEXE



Note conceptuelle

CONFERENCE REGIONALE SUR L'EVALUATION D'IMPACT EN AFRIQUE FRANCOPHONE

COTE D'IVOIRE, Abidjan
25, 26 et 27 Octobre 2021

En présentiel et en ligne

Octobre 2021

Avec l'appui



I. Contexte

La pratique de l'évaluation d'impact s'est répandue en Afrique durant ces deux (2) dernières décennies avec des disparités entre les régions en matière de nombre d'études menées ou encore en termes d'utilisation des résultats de ces études. En 2011, un rapport¹ sur les évaluations d'impact en Afrique subsaharienne avait révélé qu'elles se sont sensiblement développées en Afrique à partir de 2004, mais qu'elles étaient en grande partie menées dans les pays anglophones. Depuis la publication de ce constat, plusieurs initiatives en faveur de l'évaluation d'impact dans les pays francophones d'Afrique ont vu le jour dans la perspective de combler le gap.

Dans ce courant, le CLEAR pour l'Afrique Francophone (CLEAR FA) a lancé en 2016 un Séminaire sur l'Evaluation d'Impact en Afrique Francophone (SEImAF) visant à combler le manque d'expertise technique locale pour la conduite des évaluations d'impact de qualité, crédibles en termes conceptuel et méthodologique. Il a depuis lors formé 150+ praticiens et formateurs, issus d'une dizaine de pays environ. Dans le même élan, l'Initiative Internationale pour l'Evaluation d'Impact (3ie) en partenariat avec le Gouvernement du Bénin a initié en 2018 le programme de renforcement des capacités et d'évaluation d'impact en Afrique de l'ouest (WACIE). Il s'agit d'un programme sous régional axé sur le renforcement des capacités technique et institutionnelle, la production de données probantes et le partage d'expérience au sein des pays de l'UEMOA. Plus récemment, en 2020, le CLEAR FA et le WACIE ont entrepris conjointement de systématiser et renforcer la qualité des évaluations d'impact dans les pays francophones de l'UEMOA² à travers un programme original alliant à la fois la formation et un accompagnement technique et financier à la conduite de ces évaluations d'impact. La 1^{ère} édition du Programme Régional de Formation et d'Appui à l'Evaluation d'Impact (PRéFA-EI) initié dans ce cadre cible les organisations publiques et privées, les ONG et Partenaires Techniques et Financiers mettant en œuvre des projets et programmes dans le secteur de l'Agriculture et du développement rural. D'autres acteurs tels que la Banque Ouest Africaine de Développement (BOAD), la commission de l'UEMOA, le Partnership for Economic Policy (PEP), l'African School of Economics (ASE), la Banque Africaine pour le Développement, etc se sont également investis en faveur du développement de la pratique de l'évaluation d'impact en Afrique francophone.

L'action conjuguée de toutes ces initiatives a favorisé une progression remarquable du nombre d'évaluations d'impact menées dans le secteur du développement en Afrique francophone au cours des dix (10) dernières années. Un rapport élaboré par le programme WACIE sur les évaluations d'impact conduites dans les pays de l'UEMOA de 1990 à 2018 montre à cet effet que leur nombre a presque triplé sur la période de 2011 à 2018³. Toutefois, un accroissement du nombre d'évaluations d'impact dans la sous-région n'est pas toujours une garantie de l'utilisation des résultats générés par ces études dans la formulation et la gestion des politiques de développement. Il est certes nécessaire de produire davantage de données probantes à travers les évaluations d'impact, surtout dans un contexte mondial où les préoccupations et enjeux de développement sont en mutation perpétuelle, au gré des crises financières, économiques, migratoires, sécuritaires et plus récemment sanitaires, avec l'avènement de la pandémie de la COVID 19. Cependant, il est encore plus important de veiller à une contribution effective desdites évaluations d'impact à la réalisation des objectifs de développement, tant au niveau national qu'international.

Ainsi, tenant compte des priorités exprimées par les Objectifs de Développement Durable (ODD) et l'agenda 2063 de l'Union Africaine, considérant les nouveaux enjeux de développement induits par les crises actuelles qui secouent le monde et dont les ondes s'étendent à l'Afrique, le CLEAR FA, le programme WACIE organisent avec le soutien de la Banque Africaine de Développement (BAD) une conférence régionale sur le thème central « **La mise en œuvre des agendas de développement à l'aune des enjeux actuels : l'évaluation d'impact au cœur de la décision** ».

¹ Pour en savoir plus, consultez le rapport « Report on impact evaluation in sub-saharan africa » de Mendiratta (2011) écrit pour l'Office de Développement des Connaissances et de l'Evaluation (RCH / EVA) de l'AFD. Disponible en ligne: <https://ideas.repec.org/p/dia/wpaper/dt201113.html>

² Union Economique et Monétaire Ouest Africaine

³ Rapport de la revue de littérature des évaluations d'impact conduites dans les pays de l'UEMOA de 1990 à 2019 (WACIE, 2019)

II. Objectifs

La conférence régionale a pour objectif central de situer le rôle et les contributions de l'Évaluation d'Impact dans la mise en œuvre de politiques publiques basées sur la preuve, entrant dans le cadre des ODD et de l'agenda 2063 de l'UA d'une part, puis résilientes et efficaces face aux crises multiples qui affectent le continent d'autre part.

De façon spécifique, elle vise à :

- ✓ Susciter la concertation et le partage sur les perspectives, les enjeux et les défis liés à la pratique de l'évaluation d'impact en Afrique francophone en contexte des ODD et de l'agenda 2063 de l'UA, mais aussi au regard de conséquences de la récente crise de la COVID-19 qui affecte les économies africaines ;
- ✓ Faire l'état des lieux de l'utilisation des évaluations d'impact en Afrique francophone et identifier les stratégies à travers lesquelles elles peuvent contribuer efficacement à la formulation et la mise en œuvre de politiques publiques efficaces et résilientes, entrant dans le cadre des ODD et de l'agenda 2063 de l'UA ;
- ✓ Diagnostiquer les capacités techniques et institutionnelles existantes en matière d'évaluation d'impact, identifier les défis qui persistent ainsi que les mécanismes pour les relever ;
- ✓ Identifier les opportunités et les perspectives de collaboration entre parties prenantes pour le développement et l'enracinement de la pratique de l'évaluation d'impact en Afrique francophone.

III. Format et contenu

1. Pré-conférence

La pré-conférence sera meublée par des six (6) formations en lien avec l'évaluation d'impact et l'utilisation des données probantes. Lesdites formations se tiendront exclusivement en ligne et seront organisées autour de quatre (4) grandes thématiques à savoir :

<p>Thématique 1 : L'institutionnalisation et les systèmes de suivi évaluation dans les pays francophones.</p>	<p>Thématique 2 : Les approches méthodologiques en évaluation d'impact : méthodes établies et méthodes innovantes.</p>
<p>Thématique 3 : Les méthodes de synthèse de données probantes (Méta évaluation, Revue systématique et Cartographie de données probantes (Evidence and Gap Map)).</p>	<p>Thématique 4 : La problématique des données et les nouvelles technologies en évaluation d'impact.</p>
<p>La participation aux ateliers de pré conférence ne donne pas lieu à la délivrance d'une attestation ou certificat.</p>	

<h2 style="margin: 0;">Atelier 1</h2> <p style="margin: 0;">(Virtual)</p>	<h3 style="margin: 0;">Méthodes de base d'évaluation d'impact : Conditions et modalités de mise en œuvre</h3>
<p style="margin: 0;">25 OCT. 9h -13h</p>	<p>Niveau : Débutant/intermédiaire</p> <p>Langue : Français</p> <p>Formateur Aboudou OUATTARA, PhD - Directeur de la Formation et des Innovations Pédagogiques, CESAG - CLEAR</p>

Les travaux de recherche sur les méthodologies les plus appropriées pour identifier la contribution attribuable spécifiquement à une intervention ont abouti à la mise en place de plusieurs démarches dont la validité dépend des conditions spécifiques de la mise en œuvre de la politique, du programme ou du projet. Une revue de littérature, nous permet d'identifier entre autres la méthode des essais aléatoires contrôlés (RCT), la méthode de la double différence (DD), la méthode de la régression sur les discontinuités (RD), la méthode de l'appariement. Tout évaluateur, responsable suivi évaluation ou coordonnateur de projet programme devrait avoir une idée précise des conditions d'application et de validité de chacune de ces méthodes afin de le prendre en compte dans la conception, la mise en œuvre et le suivi évaluation de l'intervention dont il a la responsabilité. Cet atelier pour débutant vise à initier des personnes débutant dans le domaine de l'évaluation d'impact aux conditions de validité et de mise en œuvre de ces démarches dans une perspective comparative.

Objectifs d'apprentissage

Au terme de la session, les participants se feront une idée plus précise des conditions d'application et de mise en œuvre des quatre méthodes basiques d'évaluation d'impact et être capable d'identifier selon les conditions de la conduite de l'évaluation d'impact la méthode la plus adaptées. Il devrait permettre aux gouvernements, aux membres de la société civile, aux organisations en charge de la conduite des actions de développement d'intégrer les contraintes de la mise en œuvre des méthodes d'évaluation d'impact dans la conception et la mise en œuvre des actions de développement.

<h2 style="margin: 0;">Atelier 2</h2> <p style="margin: 0;">(Virtual)</p>	<h3 style="margin: 0;">Evaluation d'impact en Afrique francophone, des fondements vers l'émergence</h3>
<p style="margin: 0;">25 OCT. 9h -13h</p>	<p>Niveau : Débutant/intermédiaire</p> <p>Langue : Français</p> <p>Formateur Miché OUEDRAOGO, PhD - M&E specialist, World Bank / CLEAR FA</p>

Les programmes sont en général formulés autour d'objectifs visant l'amélioration des conditions de vie. Un des défis majeurs de la conception et de la mise en œuvre de ces programmes est de mesurer leur contribution réelle. L'évaluation d'impact apporte une approche de solution à ce défi. Elle vise à identifier les impacts attribuables au programme, tout en tentant d'éliminer la contribution des facteurs externes grâce à des méthodes statistiques robustes. Cette formation est organisée avec pour objectif de présenter aux évaluateurs émergents et aux personnes curieuses de l'évaluation d'impact les approches quantitatives majeures d'évaluation d'impact, incluant la randomisation (assignation aléatoire), l'appariement (matching), la double différence (difference in difference), l'utilisation des variables instrumentales et la régression sur discontinuité. Pour chacune de ces approches, les concepts associés et leurs spécificités dans la démonstration des effets attribuables aux interventions de développement seront présentés. Par ailleurs, leurs forces et les faiblesses seront également discutées.

Objectifs d'apprentissage

A la fin de l'atelier, les participants devront être en mesure de (i) identifier les enjeux, les contraintes et les critères de validité d'une évaluation d'impact ; (ii) comprendre la démarche conceptuelle d'une évaluation d'impact d'un projet / programme par la méthode des essais aléatoires contrôlés (RCT), la méthode de la double différence, la méthode des appariements par le score de propension, la méthode des variables instrumentales et la méthode de la régression sur discontinuité ou en ayant recours aux approches qualitatives ; (iii) connaître les étapes et les différentes méthodes d'évaluation d'impact ; (iv) discuter et effectuer un choix de la méthode d'évaluation d'impact qui convient le mieux à un projet ou un programme dépendamment de son contexte

<h2 style="margin: 0;">Atelier 3</h2> <p style="margin: 0;">(Présentiel sur invitation uniquement)</p>	<h3 style="margin: 0;">Appui technique à l'élaboration des protocoles d'évaluations d'impact selon différents bailleurs de recherche</h3>
<p style="margin: 0;">25 OCT. 9h -13h</p>	<p>Niveau : Débutant/intermédiaire</p> <p>Langue : Français</p> <p>Formateur FID, PEP, CLEAR FA, WACIE/3ie</p>

Cet atelier spécial a une orientation technique et opérationnelle. Il va réunir un groupe de chercheurs francophones venus de quelques pays de l'UEMOA, des institutions de financement de la recherche notamment le Fonds pour l'Innovation du Développement (FID), le Partnership for Economic Policy (PEP), et des organisations majeures qui sont impliquées dans la production et l'utilisation des données probantes dans la sous-région notamment le programme WACIE, l'Initiative Internationale pour l'Evaluation d'Impact (3ie), le Centre CLEAR-Afrique Francophone (CLEAR FA), etc

Objectifs d'apprentissage

A la sortie de l'atelier, il est attendu que les chercheurs aient au moins un protocole de recherche solide à soumettre auprès des institutions de financement de la recherche.

Atelier 4 (Virtuel)	Evaluation d'impact : la recherche de la robustesse dans la démarche	
25 OCT. 14h -18h	Niveau : Intermédiaire/avancé Langue : Français	Formateur Aboudou OUATTARA , PhD - Directeur de la Formation et des Innovations Pédagogiques, CESAG - CLEAR

Les expériences de la mise en œuvre des méthodes de base d'évaluation d'impact (la méthode des essais aléatoires contrôlés (RCT), la méthode de la double différence (DD), la méthode de la régression sur les discontinuités (RD), la méthode de l'appariement) ont établi que chacune est sujette à des biais divers qui peuvent conduire à une sous/sur estimation de la contribution réelle de la politique, du programme ou du projet et à commettre une erreur de la prise de décision sur l'impact avéré ou non de cette intervention. Cette situation conduit souvent les évaluateurs en situation réelle à combiner des méthodes ou à avoir recours à des méthodes plus élaborées. Cet atelier pour évaluateur expérimenté vise à passer en revue les méthodes les plus avancées dans le domaine de l'évaluation d'impact ; notamment la combinaison de méthodes, le recours aux variables instrumentales ou de nouvelles méthodes d'évaluation d'impact (microsimulation, ...).

Objectifs d'apprentissage

Au terme de la section, les évaluateurs expérimentés s'ouvriront à la perspective du recours à des méthodes avancées pour contrôler les éventuels biais qui pourraient résulter du recours à une des méthodes traditionnelles. A l'issue des échanges, il se feront une idée du recul à avoir dans l'utilisation des méthodes traditionnelles et seront convaincu de la nécessité de recourir à des méthodes innovantes dans la mise en œuvre des études d'évaluation d'impact. Cet atelier est adressé à des utilisateurs avancés des méthodes d'évaluations d'impact.

Atelier 5 (Virtuel)	L'évaluation d'impact et l'enjeu des données	
25 OCT. 14h -18h	Niveau : Débutant/Intermédiaire/avancé Langue : Français	Formateurs Tatiana GOETGHEBUER , PhD - Directrice du département Impact, ADE Romain FOURMY , Expert junior en Evaluation d'impact, ADE

Le design d'une évaluation d'impact est clé, mais réfléchir aux données à utiliser est tout aussi clé.

Être techniquement bon est important pour évaluer l'impact d'un programme, mais la technique sans l'accès à des données pertinentes ne permet pas de mesurer cet impact. L'accès à des données de qualité est crucial pour évaluer l'impact de programmes ou de politiques. Or il est rare d'avoir accès à des données pertinentes et de qualité. Bien qu'une grande quantité de données soient produites et stockées, elles sont souvent peu adéquates pour évaluer l'impact de façon rigoureuse. L'objectif de cet atelier est triple (i) comprendre les enjeux de la mise en place de systèmes de monitoring pertinents et efficaces pour mesurer l'impact des programmes ou projets de développement, (ii) apprendre à comment mettre en place un mode de collecte de données (quantitatives et qualitatives) pertinentes et de qualité dans le cadre d'une évaluation d'impact (en adéquation avec l'objectif de l'évaluation et le budget), nous y aborderons les outils digitaux et les dashboard, et (iii) identifier des données secondaires publiques disponibles pour combler le manque de données, avec une application concrète d'utilisation de remote sensing data. Ces concepts seront exposés sur base d'exemples concrets dans lesquels la formatrice est ou a été directement impliquées (ex. évaluation d'impact d'un programme d'entrepreneuriat féminin, d'un projet agricole et de soutien aux plus pauvres, d'une politique d'encouragement de meilleure gouvernance dans le secteur forestier, etc.). Les participants pourront également exposer les défis « data » auxquels ils sont confrontés, et nous pourrons ensemble dégager des pistes de solution.

Objectifs d'apprentissage

Au terme de la session, les participants repartiront avec des pistes concrètes pour la mise en place de système de suivi efficace et pertinent. Ils auront eu un aperçu des techniques originales de collecte et d'utilisation de données.

Les participants seront invités à partager, avant (et pendant) l'atelier, avec la formatrice, des questions qu'ils se posent, ou encore venir avec des situations problématiques concrètes en lien avec l'accès, l'utilisation, la collecte de données. Nous prendrons le temps de proposer des pistes de solution.

<h2>Atelier 6</h2> <p>(Virtual)</p>	<h3>Méthodes de synthèse des données probantes et leur utilisation : Zoom sur l'approche cartographique et le Helpdesk du programme WACIE/3ie</h3>	
<p>25 OCT. 14h -18h</p>	<p>Niveau : Débutant/intermédiaire</p> <p>Langue : Français</p>	<p>Formateurs Deo-Gracias HOUNDOLO, Spécialiste sénior en évaluation d'impact, Coordonnateur régional du programme WACIE, 3ie</p> <p>Dislène P. Senan SOSSOU, Associée de recherche, 3ie</p>

Dans une première partie, l'atelier portera sur les différentes méthodes de synthèse des données probantes, notamment la revue systématique, et la cartographie des données probantes. Il décrira aussi le service d'assistance (Helpdesk) de WACIE, les méthodes rapides de synthèse de données probantes utilisées par le Helpdesk pour répondre aux questions des politiques. La deuxième partie de l'atelier portera sur les différentes questions auxquelles le service d'assistance répond et comment le service d'assistance identifie les questions sur lesquelles les notes de réponse rapide peuvent apporter des éléments de réflexion et éclairer les choix des décideurs. Il s'agira également de présenter les premiers produits du Helpdesk et la stratégie de dissémination du service d'assistance pour promouvoir l'utilisation des données probantes dans la formulation et l'élaboration des politiques publiques.

Objectifs d'apprentissage

Au terme de cette session, (i) les chercheurs, étudiants ou membres des institutions académiques connaîtront les différentes méthodes de synthèse de données probantes avec leurs utilisations ; (ii) les décideurs politiques, les membres du gouvernement, les membres de la société civile, les agents travaillant dans les institutions publiques, institutions privées, et les organismes de développement à la fin de cette session connaîtront le service d'assistance de WACIE, comment formuler des questions de demande de synthèse de données probantes afin d'éclairer des choix de politique.

<h2>Atelier 7</h2> <p>(Virtual)</p>	<h3>RCTs for policymakers</h3>	
<p>25 OCT. 14h -18h</p>	<p>Niveau : Débutant/intermédiaire</p> <p>Langue : Anglais</p>	<p>Formateur Maria Laura Alzua, PhD Research Director, PEP-PIERI</p>

The RCT Impact Evaluation for Policymakers course presents an introduction to randomized controlled trial evaluations specifically designed for policymakers who do not have a research background. The course will cover the entire workflow of an RCT implementation as well as best practices for experimental evaluation. A first, non-technical approach to basic methodological aspects of RCTs will be proposed. The course is designed for policymakers in governments and practitioners in NGOs who are interested in becoming familiar with RCTs and developing their capacity to commission experimental evaluations to inform policy decisions.

Objectifs d'apprentissage

By the end of the session, we expect policymakers to understand what is an RCT, what are the benefits of implementing the RCT methodology vs other methodologies for IE, when it makes sense to implement RCTs, what are the main steps and rationale for RCTs, best practices for the commission and use of RCTs.

2. Conférence

La conférence s'ouvrira sur une communication introductive donnée par une personnalité de haut rang sur le thème central « *La mise en œuvre des agendas de développement à l'aune des enjeux actuels : l'évaluation d'impact au cœur de la décision* ».

Les travaux seront articulés autour de six (6) panels de discussions visant à engager la réflexion, partager des expériences et déboucher sur des suggestions et perspectives visant à renforcer la pratique des évaluations d'impact en Afrique francophone. Les panels mobiliseront d'éminentes personnes ressources de la région francophone d'Afrique et au-delà, tous reconnues pour leur expérience et leur bonne connaissance de la problématique et des enjeux de développement de la culture évaluative en général, et de la pratique de l'évaluation d'impact sur le continent en particulier.

Panel 1

Etat des lieux de la pratique de l'évaluation d'impact en Afrique francophone

Les initiatives et actions en faveur de l'évaluation d'impact se sont accrues ces dernières années en Afrique francophone. Ce panel fera un état des lieux de la pratique de l'évaluation d'impact ainsi que des capacités existantes d'un point de vue technique et institutionnel, en vue de définir un cadre d'actions cohérent et pertinent pour les années à venir. Le panel réunira à la fois des institutions et initiatives nationales/régionales qui mènent des actions pour le développement de l'évaluation d'impact tant au niveau de l'offre que de la demande.

Panel 2

Quelle contribution de l'évaluation d'impact à l'efficacité de la riposte à la COVID-19 et la relance des économies en Afrique francophone ?

La pandémie de la COVID-19 a mis davantage en évidence la nécessité d'une prise de décision rapide et éclairée par des données probantes. Bien que l'Afrique ait été moins impactée que le reste du monde d'un point de vue sanitaire par la pandémie, sur le plan économique et social, ses effets sont perceptibles et appellent des réponses efficaces de la part des gouvernements africains en termes de politiques publiques. Ce panel discutera du potentiel de l'évaluation d'impact à fournir des données probantes aux décideurs dans leurs efforts de lutte contre la crise sanitaire de la COVID-19 et leur effort de relance des économies. Il permettra par ailleurs de dégager les leçons pour éclairer la stratégie de réponse à d'autres crises actuelles et futures.

Panel 3

Les systèmes nationaux d'évaluation : expériences des pays de l'UEMOA

Ce panel donnera l'opportunité aux pays de partager leurs expériences sur la construction des systèmes nationaux d'évaluation et les défis liés au renforcement des capacités des acteurs. Les stratégies pour la convergence des systèmes nationaux d'évaluation des pays de l'UEMOA et l'élaboration de la directive régionale sur l'évaluation seront également discutées. Il s'intéressera par ailleurs à comment l'évaluation d'impact s'intègre dans les systèmes nationaux d'évaluation et quelle place elle occupe.

Panel 4

L'utilisation des données probantes pour alimenter la prise de décision et la mise en œuvre des ODD et des objectifs de l'agenda 2063 de l'UA

Les décideurs africains ont besoin d'avoir accès à des données probantes de haute qualité pour mettre en œuvre avec succès les agendas de développement nationaux et internationaux. La production en qualité et l'accessibilité de ces données ne sont toutefois pas toujours une garantie de leur contribution effective au processus de développement. Ce panel ambitionne de mettre en lumière des directrices, suggestions et recommandations pour faire en sorte que les données probantes influencent effectivement le changement et le développement. Il vise à impulser chez les décideurs politiques une culture de l'utilisation des données.

Panel 5

L'évaluation d'impact face au défi de l'accès aux données en Afrique francophone

La conduite de l'évaluation d'impact nécessite la collecte de données primaires et/ou l'accès à des données secondaires. Dans la plupart des pays francophones en Afrique, la collecte de données primaires et/ou secondaires n'est pas toujours facile en raison de la faiblesse des systèmes nationaux de statistique. Ce panel donnera l'opportunité aux praticiens de l'évaluation d'impact (chercheurs, universitaires, etc.) ainsi qu'aux structures nationales en charge de la statistique de partager leurs expériences en ce qui concerne les défis liés à la collecte de données en contexte africain. Les perspectives de collaboration entre acteurs étatiques en charge de la statistique et chercheurs seront explorées et examinées.

Panel 6

Financement de l'évaluation d'impact : la nécessité d'une synergie d'actions ?

Le financement des évaluations d'impact demeure une problématique centrale pour son développement en Afrique francophone. Face à la multitude d'acteurs parties prenantes à l'évaluation d'impact, ce panel se penchera sur les stratégies de financement local et régional de l'évaluation d'impact en Afrique francophone. Les approches de financement participatif qui favorisent une synergie d'actions entre acteurs seront explorées avec un focus sur l'initiative de la mise en place d'un fonds pour l'évaluation dans les pays de l'UEMOA.

Panel De Synthèse

L'évaluation d'impact au cœur de la décision

Ce panel de synthèse permettra d'exposer et de discuter les résultats et grandes conclusions qui auront meublé les travaux durant chacun des six (6) panels de la conférence. Les débats seront conduits dans la perspective d'identifier quelques leviers majeurs à actionner, une feuille de route cohérente et consensuelle de renforcement de la pratique des évaluations d'impact dans les pays francophone d'Afrique.

IV. Organisation

1. Mode d'organisation

La conférence sera organisée suivant une approche mixte en raison de la crise sanitaire de la COVID-19. Les travaux se dérouleront ainsi à la fois à distance, par vidéo conférence et en présentiel pour un nombre limité de participants qui feront le déplacement sur le lieu de la conférence.

La participation à la session présentielle est uniquement ouverte d'une part à une liste restreinte de délégations spéciales sur invitation, et d'autre part à un effectif limité de participants libres, qui ne sont pas affectés par les limitations de déplacements hors de leur pays de résidence. En tout état de cause, tous les participants accueillis sur le lieu de la conférence seront soumis au respect strict des exigences et normes internationales de sécuritaire sanitaires et celles en vigueur dans le pays d'accueil de l'événement.

2. Public cible

Les participants ciblés sont des acteurs et parties prenantes qui interviennent dans l'écosystème de la production des données probantes, notamment dans le secteur du suivi-évaluation, de l'évaluation d'impact, de la synthèse des données probantes, etc.

Les catégories d'acteurs ci-après sont directement ciblées :

- ✓ les acteurs qui financent les évaluations : Il s'agit des bailleurs et des Partenaires Techniques et Financiers (PTFs) aux niveaux international, régional et national ;
- ✓ les acteurs qui commanditent et utilisent les évaluations : il s'agit des structures gouvernementales, des PTFs, des organisations de la société civile, des collectivités locales, etc ;

- ✓ les acteurs qui réalisent des évaluations d'impact : il s'agit des institutions de recherche, des cabinets d'études, des universitaires, des Think Tanks, des consultants individuels, etc ;
- ✓ les associations et réseaux professionnels d'évaluation, aussi bien nationaux, régionaux qu'internationaux.

Compte tenu du contexte sanitaire et des mesures restrictives y afférentes, il est attendu un effectif maximum de quatre-vingt (80) participants en présentiel, et environ deux cent (200) participants en virtuel. Un nombre limité de délégations représentant les pays, des institutions, ainsi que des experts et autres personnes ressources sera invité par le comité d'organisation. Une liste additionnelle de participants intéressés à prendre part à la conférence sera ouverte en ligne dans les limites de l'effectif maximum de participants attendus.

3. Date et lieu



La conférence se tiendra sur deux (02) jours les **26 et 27 octobre 2021**.
Langues de Travail : Français et Anglais



Elle sera précédée d'un (01) jour d'atelier de pré conférence le **25 octobre 2021**.



La conférence se tiendra en présentiel (à **Abidjan en Côte d'Ivoire**, à l'hôtel Pullman) et en ligne.

V. Modalités d'inscription et de participation

La participation aux ateliers de pré conférence ainsi qu'aux travaux de la conférence (à distance comme en présentiel) est gratuite, à la condition obligatoire d'effectuer une inscription préalable pour faciliter la gestion de la logistique.

Les inscriptions sont reçues via ce lien

<https://conference.clearfa.org/inscription-2/>

Pour toutes informations complémentaires, veuillez nous écrire

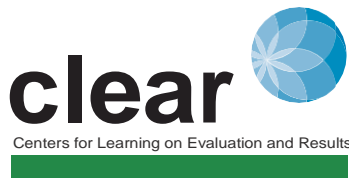
clear@cesag.edu.org

VI. Programme

Voir page suivante.

	Session uniquement en ligne (Webinaire)	Session en présentielle et diffusée en ligne	
Horaires (GMT)	Première journée	Deuxième journée	Troisième journée
08H30 – 09H00		Mise en place	
09H – 10H00	<p>ATELIER 1 9h -13H Méthodes de base d'évaluation d'impact : conditions et modalités de mise en œuvre Animation : Aboudou OUATTARA, PhD - CESAG – CLEAR FA</p> <hr/> <p>ATELIER 2 9h -13H Evaluation d'impact en Afrique francophone, des fondements vers l'émergence. Animation : Miché OUEDRAOGO, PhD - World Bank - CLEAR FA</p> <hr/> <p>ATELIER 3 9h -13H Appui technique à l'élaboration des protocoles d'évaluations d'impact selon différents bailleurs de recherche Animation : FID, PEP, CLEAR FA, WACIE/3ie</p>	<p>Cérémonie d'ouverture</p>	<p>PANEL 4 1H30 L'utilisation des données probantes pour alimenter la prise de décision et la mise en œuvre des ODD et des objectifs de l'agenda 2063 de l'UA</p> <p>Modérateur : Edoé Djimitri AGBODJAN, CLEAR FA</p> <p>Panélistes : Carol FLORE-SMERCZNIAK, PNUD - CI Alastair Alinsato, MDCAG - Bénin Kadjo Samuel Alain KOUAKOU, AFRÉA Kalidou THIAW, UEMOA Tatiana GOETGHEBUER, ADE Consulting & Advisory Services</p>
10H00 – 10H30		Pause-Café	
10H30 – 11H00		<p>COMMUNICATION INTRODUCTIVE « La mise en œuvre des agendas de développement à l'aune des enjeux actuels : l'évaluation d'impact au cœur de la décision » Jean Louis ARCAND, Graduate Institute Leonard WANTCHEKON, African School of Economics</p>	<p>Café – Débat</p>
11H15 – 12H45		<p>PANEL 1 1H30 Etat des lieux de la pratique de l'évaluation d'impact en Afrique francophone</p> <p>Modérateur : KEITA ABDOURAHAMANE DIT BAFFA, BID</p> <p>Panélistes : Andreas HOLZINGER : IPA Déo Gracias HOUNDOLO, 3ie - WACIE Cassandra PIGNON, IDINSIGHT El Hadji GUEYE, CESAG</p>	<p>PANEL 5 (1H30) L'Evaluation d'impact face au défi de l'accès aux données en Afrique francophone</p> <p>Modérateur : Nasser Ary TANIMOUNE, Université d'Ottawa</p> <p>Panélistes : SAMBA MBAYE, Université Gaston Berger (UGB) Eugenie W. H. MAÏGA, Université de Koudougou, Affiliée IPA Damase SOSSOU, MDCAG - Bénin Magloire Augustin AGUESSY, MDCAG - Bénin Dr Hadiza Moussa SALEY, CESAG</p>

12H45 – 13H45	Déjeuner	Déjeuner	Déjeuner
14H00 – 15H30	<p>ATELIER 4 14H -17H30 L'évaluation d'impact et l'enjeu des données Animation : Aboudou OUATTARA, PhD- CESAG – CLEAR FA</p> <p>ATELIER 5 14H -17H30 Evaluation d'impact : la recherche de la robustesse dans la démarche Animation : Tatiana GOETGHEBUER, PhD - ADE Romain FOURMY, Expert junior en Evaluation d'impact, ADE</p>	<p>PANEL 2 1H30 Quelle contribution de l'évaluation d'impact à l'efficacité de la riposte à la COVID-19 et la relance des économies en Afrique francophone ? Modérateur : Sekongo OUOLLO, UEMOA Panélistes : Eric KERE, BAD Dr COULIBALY Mamadou, RISE Aboudou OUATTARA, CESAG Marie GAARDER, 3ie Ghita I Mundunge, PNUD-CI Tatiana GOETGHEBUER, ADE Consulting & ...</p>	<p>PANEL 6 1H30 Financement de l'évaluation d'impact : la nécessité d'une synergie d'actions ? Modérateur : Sophie Sirtaine, IEG Banque Mondiale Panélistes : Didier Serge Damit AMANY, BOAD Juliette SEBAN, FID Maria Laura ALZUA, PEP M. Sekongo OUOLLO, UEMOA M. Hodonou ASSOGBA, Centre d'Expertise en Évaluation du Développement Frejus THOTO, ACED</p>
15H30 – 16H00	<p>ATELIER 6 14H -17H30 Méthodes de synthèse des données probantes et leur utilisation : Zoom sur l'approche cartographique et le Helpdesk du programme WACIE/3ie Animation Deo-Gracias HOUNDOLO, Spécialiste sénior en évaluation d'impact, Coordinateur régional du programme WACIE, 3ie Dislène P. Senan SOSSOU, Associée de recherche, 3ie</p>	<p>Pause-Café</p>	<p>Pause-Café</p>
16H00 – 17H30	<p>ATELIER 7 14H -17H30 RCTs for policymakers Animation Maria Laura Alzua, PhD, Research Director, PEP-PIERI</p>	<p>PANEL 3 1H30) Les systèmes nationaux d'évaluation : expériences des pays de l'UEMOA Modérateur : Debazou Y. YANTIO, IDEV Panélistes : Abdoulaye GOUNOU, MDCAG - Bénin Dr Cheikh Mbacke FAYE, APHRC Edoé Djimitri AGBODJAN, CLEAR FA Marcelin CISSE, MPD - CI He Issouf TRAORE : Assemblée Nationale - CI</p>	<p>PANEL DE SYNTHESE L'évaluation d'impact au cœur de la décision Modérateur : Mohamed DIA, Université de Laurentienne Panélistes : Nasser Ary TANIMOUNE, Université d'Ottawa Dr Edoé AGBODJAN, CLEAR FA Debazou Y. YANTIO, IDEV M. SEKONGO OUOLLO, UEMOA KEITA ABDOURAHAMANE DIT BAFFA, BID Sophie SIRTAINÉ, IEG Banque Mondiale</p> <p>CEREMONIE DE CLOTURE</p>
17H30 – 19H00			



CLEAR (Center for Learning on Evaluation and Results - Centre de formation sur l'évaluation et les résultats) est une initiative globale dont l'objectif est d'aider les pays en développement à renforcer leurs capacités en matière de suivi et d'évaluation (S&E) et en gestion axée sur les résultats de développement (GRD)

Le Centre Africain d'Etudes Supérieures en Gestion (CESAG) a été retenu pour abriter le centre CLEAR de l'Afrique francophone (CLEAR FA) à travers un processus extrêmement sélectif. Le centre CLEAR FA, logé au CESAG, couvre ainsi toute la zone francophone de l'Afrique.

En effet, dans le cadre de la mise en œuvre de sa mission, le CESAG développe des projets structurant en vue de mieux répondre aux besoins spécifiques de compétences pour le développement.

Le Centre dédié à la zone Afrique francophone, le CLEAR-FA (Pour Francophone Africa), renforce les capacités et les systèmes nationaux de Suivi et évaluation et gestion de la performance à travers quatre (4) axes d'intervention:

- 1 **Développer la culture de la décision basée sur des preuves par l'appui au développement des systèmes nationaux d'évaluation**
- 2 **Renforcer les capacités des cadres et spécialistes en suivi et évaluation grâce au renforcement des capacités individuelles par la formation**
- 3 **Générer des connaissances à travers la recherche appliquée et le développement des connaissances**
- 4 **Partager les connaissances par la promotion de l'évaluation et la dissémination des connaissances**



OF DENMARK



Global Affairs
Canada



IEG
i = - = G - w o r L o e A N - c o R o u +
Ministry of Foreign Affairs of the



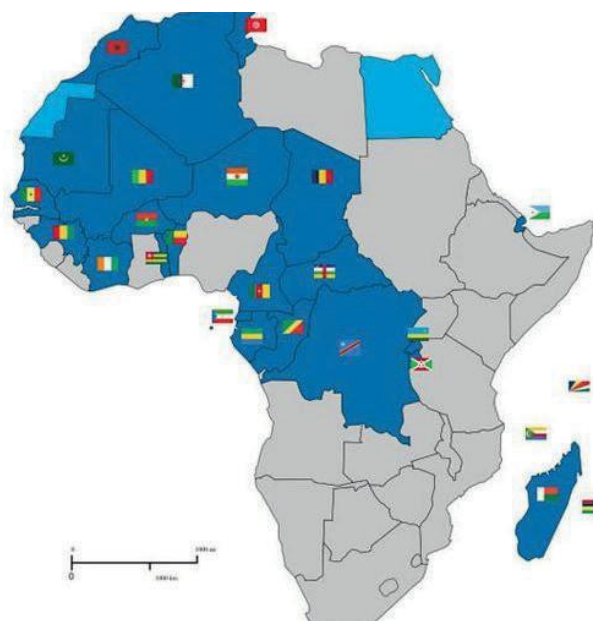
Inter-American
Development Bank





Zone d'intervention

CLEAR FA intervient
dans les pays
d'Afrique
francophone.



www.clearfa.org

CESAG, Boulevard du Général de Gaulle x Malick SY
B.P. 3802, Dakar, Sénégal
clear@cesag.edu.sn
Tél: (+221) 33 839 74 74